

#3/ HIVER 2023

LE PETIT TAVELLOIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL



2023
MEILLEURS VŒUX
DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



SOMMAIRE



LE PETIT TAVELLOIS

Bulletin Municipal de Tavel

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claude PHILIP

RÉDACTRICE EN CHEF : Pascale HERNANZ

EQUIPE DE RÉDACTION : Flavie CAYOL, Marguerite LE BIHAN, Céline CHARLES,
Pascale HERNANZ, Pascal ROZIER, Vincent GRIEU

IMPRIMEUR : IMPACT - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

Mairie de Tavel

RUE DU 19 MARS 1962 30126 TAVEL

04 66 50 04 10

www.mairiedetavel.fr



Commune de Tavel
Officiel

Sous réserve d'erreur typographique.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf autorisation préalable

Ne pas jeter sur la voie publique.

03 EDITO

04 GÉNÉRATIONS TAVEL / ÉTAT CIVIL

inscriptions scolaires

06 Chapitre I - Rétrospective 2022

CADRE DE VIE

VIVRE ENSEMBLE

COMMÉMORATIONS / DEVOIR DE MÉMOIRE

ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE

ÉDUCATION / ENFANCE

DÉMOCRATIE

COMMUNICATION

COMPÉTENCES ET FINANCES

30 Chapitre II - Perspectives 2023

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT

38 Chapitre III - Cadre de vie

LES TALENTS DU VILLAGE

SOUVENIRS...

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

TAVEL SOUS LES ÉTOILES

43 AGENDA

CHERS CONCITOYENS,

L'année nouvelle débute et nous apporte son lot de projets en termes de travaux et d'amélioration de notre cadre de vie...

J'évoquerai tout d'abord les projets qui se concrétisent avec les locaux du syndicat viticole qui sont en bonne voie et qui, dès le printemps, permettront aux viticulteurs Tavellois de se réunir et d'accueillir leurs visiteurs dans de bonnes conditions.

Ensuite, les travaux de rénovation des réseaux humides et de sécurisation de la voirie sur la traversée du village se poursuivent.

Malgré les désagréments et le retard dû en partie aux conditions météo, le maximum est fait pour respecter les délais d'achèvement pour la fin d'année 2023 sur la totalité des tranches.

Cette année voit débuter aussi l'opération de rénovation énergétique et de mise aux nouvelles normes d'accessibilité pour la mairie ; cela permettra de réaliser des économies sur le plan énergétique et un accueil digne de ce nom aux personnes en situation de handicap.

Pour rester dans le domaine de l'énergie, le permis de construire pour le parc photovoltaïque de CAMPEY est en phase d'étude. Il a été déposé en fin d'année et l'instruction du document sera bien sûr plus longue et plus complexe qu'un permis de construire classique.

C'est un projet d'envergure dans le domaine des énergies renouvelables tant pour le département que pour la région, et de façon plus large, c'est d'autant plus important car notre pays est très en retard dans ce secteur.

Bien sûr, outre le côté environnemental, les opportunités financières sont à mesurer ; pour notre commune, les retombées liées aux loyers consentis permettront de ne pas avoir de hausse de la fiscalité communale par exemple.

Et puis au-delà encore, pour ceux qui pourraient être intéressés, un financement participatif sera possible et ouvert à tous. Une information sera faite pour apporter davantage de précisions sur ce sujet.

Dans ce Petit Tavellois, une partie spéciale est consacrée à la présentation de ce projet.

Ensuite, je vous informe que la commune s'est positionnée pour acquérir les deux grandes par-



ties de foncier qui appartenaient à Madame Monique Fraissinet.

Les finances communales ne seront pas directement impactées par cette acquisition qui se fera par l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie qui en deviendra propriétaire au nom de la mairie avant une rétrocession qui interviendra dans un second temps.

Disposer de ce foncier permettrait à la commune de lancer le projet de maison en partage, et quelques projets sur lesquels je reviendrais si nous arrivons à la validation de cette acquisition.

Avant de conclure, il me semble important d'annoncer un autre aménagement de voirie attendu depuis des années, actuellement en phase d'étude, il s'agit de la reprise complète de l'ancien chemin de Lirac.

Nous espérons pouvoir débuter à la fin de l'année ou dès le début de 2024.

Les travaux porteront sur l'enfouissement des réseaux secs, un tronçon de réseau pluvial, et une fois encore, la sécurisation des piétons avec la création de trottoirs et de passages piétons.

Une largeur de voie adaptée à une circulation de centre village est prévue, afin de limiter la vitesse dans cette zone pavillonnaire.

Dans les travaux de voirie qui sont entrepris, ou qui le seront sur d'autres secteurs, malgré les désagréments, conséquences de ces opérations, le but recherché est bien d'offrir aux Tavellois, la possibilité de se déplacer sans voiture autant que possible et en sécurité.

Voilà dans les grandes lignes quelques éléments des projets qui nous occuperont cette année.

Il me reste à souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, pour cette année 2023, principalement une bonne santé et tout le bonheur possible..

Bonne lecture à vous.

ADMINISTRATION / POPULATION

Etat civil, recensement,
inscriptions scolaires, élections



ÉTAT-CIVIL 2022

ILS SONT ARRIVÉS

Nous souhaitons la bienvenue à :

Bleuet FASA née le 03/01/2022 à Avignon (84)
Liam BONNICI DAGORNE né le 04/01/2022 à Avignon (84)
Enzo OSSART né le 20/01/2022 à Nîmes (30)
Mathias D'ASCANIO né le 23/01/2022 à Avignon (84)
Liham NANTY né le 03/02/2022 à Avignon (84)
Flora DELORME née le 09/02/2022 à Avignon (84)
Soline CEREGHINO née le 11/03/2022 à Avignon (84)
Stella CEREGHINO née le 11/03/2022 à Avignon (84)
Néo PEYRARD DELOT né le 08/04/2022 à Avignon (84)
Alba DJOUAHIR née le 21/04/2022 à Avignon (84)
Diego PFIFFERLING CROZON né le 17/05/2022 à Avignon (84)
Aimé IBANEZ né le 31/05/2022 à Avignon (84)
Agathe SACCHI née le 07/06/2022 à Nantes (44)
Lorenzo PATRAC né le 17/06/2022 à Avignon (84)
Emma TURBERT née le 20/06/2022 à Avignon (84)
Arthur MÉTÉYÉ né le 27/06/2022 à Avignon (84)
Philippine MARLHENS née le 22/08/2022 à Avignon (84)
Lou KUSZCZAK CUVILLIER née le 31/08/2022 à Avignon (84)
Otello GUERCIO né le 07/09/2022 à Avignon (84)
Pablo VASQUEZ AGUIRRE BRULAT né le 23/10/2022 à Bagnols sur Cèze (30)
Marcel AUZIÈRE né le 16/11/2022 à Avignon (84)
Nathéo PIACENTINO CHAMOUX né le 26/11/2022 à Avignon (84)
Paul QUARUCCIO né le 26/11/2022 à Avignon (84)
Sacha CASEN DELORME né le 05/12/2022 à Avignon (84)
Mila GONTARD née le 07 décembre 2022 à Bagnols sur Cèze (30)
Ethan AVRIL né le 14/12/2022 à Avignon (84)
Alba JULIER née le 17/12/2022 à Nîmes (30)
Alexandre KOLESNIKOV né le 19/12/2022 à Avignon (84)

ILS SE SONT DIT « OUI »

Toutes nos félicitations et vœux de bonheurs aux jeunes mariés

Le 04/06/2022 **Patrice JAMARD et Françoise DELARUE**
 Le 11/06/2022 **Patrick CAMPANA et Nathalie MEUCCI**
 Le 18/06/2022 **Manuel MERENCIANO et Kévin KELLY**
 Le 13/07/2022 **Emile MENKENE et Florence GIRARD**
 Le 16/07/2022 **Guillaume ALLAFORT DU VERGER et Céline ESTRAND**
 Le 22/07/2022 **Julien TREBAUX et Aurélie FAGES**
 Le 29/07/2022 **Cyril FLOUTIER et Claire FAREL**
 Le 30/07/2022 **Rommel VALERO CELIS et Naïs NAJAR**
 Le 01/08/2022 **Mikaël BLANC et Candice BOUDET**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nous adressons nos condoléances aux familles
et amis des Tavellois qui nous ont quittés cette année

Le 11/01/2022 **Vincent DE BASTIER DE VILLARS DE BEZ D'ARRE**, 66 ans
 Le 12/01/2022 **Monique FRAISSINET**, 92 ans
 Le 25/01/2022 **Amélia BERTOLI**, 93ans
 Le 04/02/2022 **Daniel TICHIT**, 75 ans
 Le 23/02/2022 **Marie Thérèse ROUDIL**, 85 ans
 Le 10/06/2022 **Eric BRUN**, 61 ans
 Le 15/06/2022 **Gabriel JEAN**, 94 ans
 Le 07/07/2022 **Fatima AIT BENHAMMOU**, 57 ans
 Le 08/07/2022 **Marie-José BARRELET**, 75 ans
 Le 14/08/2022 **Yvette MERCIER**, 88 ans
 Le 22/09/2022 **Pierre CAPELLI**, 85 ans
 Le 17/11/2022 **Jeanne GARY**, 102 ans
 Le 18/12/2022 **Nicole DEYE**, 79 ans
 Le 26/12/2022 **Brigitte SANCHEZ**, 67 ans
 Le 31/12/2022 **Guy DROGUE**, 92 ans
 Le 31/12/2022 **Denis YVAN**, 58 ans

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2023 - Enfants nés en 2020

Les mesures de carte scolaire qui décident des ouvertures et fermetures de classe nécessitent de connaître le nombre d'enfants qui seront scolarisés à la rentrée suivante. Les effectifs à venir doivent donc être communiqués à l'administration de l'Éducation Nationale dès maintenant. **Les inscriptions doivent se faire à la mairie (04.66.50.04.10).**

Il vous sera demandé :

- Le livret de famille
- La photocopie du livret de famille (datée et signée)
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile

L'inscription à l'école maternelle devra être validée lors de la réunion d'accueil des nouveaux parents d'élèves. Un courriel sera envoyé en fin d'année scolaire pour préciser la date de celle-ci.



HOMMAGE A BRIGITTE SANCHEZ

Pour certains Tavellois, elle était Madame SANCHEZ, pour d'autres Brigitte, mais pour beaucoup d'entre nous, elle était simplement, Bibi.

Après un combat acharné contre la maladie, le matin du 26 décembre 2022, elle a quitté notre monde et toute sa famille, laissant sa joie de vivre, une incroyable volonté et son amour dans les cœurs de tous ceux qui l'aimaient, pour vivre à travers eux.

Et puis, il y a eu aussi la peine immense de tous les autres amis et parmi eux, ceux qu'elle a côtoyés durant sa vie professionnelle en partageant le quotidien.

Durant plus de vingt ans pour notre seule collectivité, jusqu'en 2017 où elle est partie à la retraite, elle a été au service des élus et des Tavellois ; tous ont apprécié ses qualités, son dévouement et sa bienveillance.

Bibi s'était investie aussi dans le milieu associatif, volontaire et pleine d'entrain, communiquant son dynamisme ; nous sommes nombreux à garder en mémoire les bons moments partagés avec elle au fil des années de bénévolat, pour l'APE, l'EST foot ou SOLE MYO.

Après la maladie qu'elle avait vaincue une première fois, et au dernier combat qu'elle a livré ces derniers temps, elle a légué sa force et un courage exemplaire à ses proches. Pour tout ce qu'elle a fait et ce qu'elle a été, je lui dis merci.

Elle a emporté un peu de nous avec elle et nous allons continuer le chemin qu'il nous reste à faire, en gardant bien vivants tous nos souvenirs communs, pour atténuer notre peine.

Au revoir Bibi.

Claude.

La famille de Brigitte Sanchez remercie toutes les personnes pour leurs attentions et leurs dons lors des obsèques, respectant les volontés de Bibi.

Les dons ont été reversés à la ligue contre le cancer.

Merci à tous.



CHAPITRE I
RÉTROSPECTIVE
2022

CADRE DE VIE

Actualités et informations sur les projets passés, présents et à venir.



DE L'INTENTION À L'ACTION...

La commune de TAVEL présente des caractéristiques qui la rendent très attractive pour la population. Elle bénéficie d'un environnement naturel (forêts et culture de la vigne), de la proximité d'un pôle urbain (emplois, culture, services...), celui d'Avignon ainsi que d'un bassin industriel dans le Gard Rhodanien.

Ces atouts se conjuguent avec les axes routiers et notamment l'autoroute A9 qui facilite les mobilités et les transferts. Il faut rajouter à tous ces arguments, l'équipement du village envié par de nombreuses collectivités car avec moins de 2100 habitants, TAVEL propose à ses habitants : un gymnase, une piscine ouverte les 3 mois d'été, un city parc, des cours de tennis, un stade de foot, un d'entraînement, un foyer qui accueille le centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances et les activités associatives, un foyer du 3ème âge, une salle des fêtes, une maison des associations, un restaurant scolaire et des écoles rénovées et sécurisées.

L'environnement social et culturel se développe, notamment grâce au réseau des associations, de la politique de soutien mise en place par la commune, aux équipements structurants qui offrent des milieux de vie conviviaux et essentiels à la popu-

lation résidente, auxquelles s'ajoutent les nombreuses manifestations initiées par les associations mais aussi par la commune.

A l'ensemble de ces éléments, il est nécessaire d'intégrer le schéma d'aménagement du village correspondant aux grands projets du mandat (réfection, rénovation, transformation...) des routes, des bâtiments afin de créer un environnement favorisant le cadre de vie, la sécurité et le vivre ensemble.

Repenser ses pratiques et promouvoir le vivre ensemble ont donc, en 2022, été au cœur de la réflexion pour dynamiser le village et créer ou recréer du lien social après 2 années de crise sanitaire.

De nombreuses actions ont été lancées à plusieurs niveaux et concernent la sécurité, l'aménagement et l'embellissement du village.

SÉCURITÉ



• VIDÉO PROTECTION

L'étude sur la vidéo protection est finalisée et en attente de la sortie de l'appel à projet FIPD 2023 pour demander des subventions. Plusieurs tranches de travaux seront nécessaires pour gérer au mieux le déploiement et les investissements.

3 types de dépenses sont intégrées :

- Dépenses liées aux travaux nécessaires à l'installation des caméras,
- Dépenses liées à l'achat des caméras,
- Dépenses liées à l'équipement technique (ordinateurs et écrans) nécessaires au fonctionnement du système.

Cet outil qui permettra de développer le sentiment de sécurité, sera également très utile pour les enquêtes de gendarmerie.

Les premiers travaux devraient être lancés fin 2023, une fois les accords de subventions obtenus.



• PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de participation citoyenne (équivalent voisins vigilants) est toujours en place et géré par les riverains qui alertent les voisins et la mairie qui en cas de situation inquiétante alerte à son tour la population via les réseaux de communication et demande l'intervention des forces de l'ordre.

ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES

PARKING SAINT FERREOL

Au vu de l'augmentation croissante de voitures dans notre village, le parking Saint FERREOL a su répondre aux attentes des riverains mais aussi des automobilistes qui souhaitent se garer quelques minutes pour accéder aux commerces de proximité ou encore visiter notre village.

Ce parking écologique est une réponse environnementale aux enjeux de gestion des eaux pluviales. Il a été conçu pour être une solution anti inondation grâce à son sol perméable.

PROJETS... À LA UNE

• PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PCS : Plan Communal de Sauvegarde a été réactualisé en 2022 et voté en conseil municipal.

Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS contient :

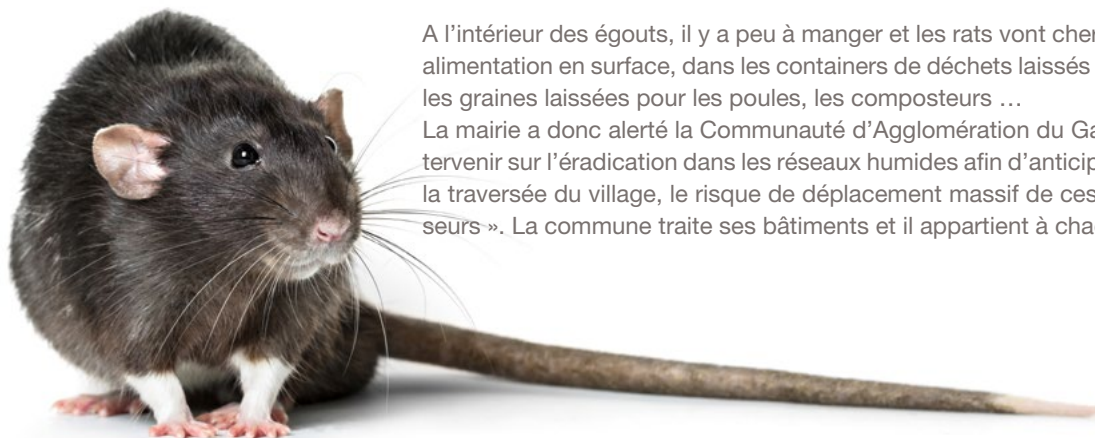
- L'inventaire des risques de toute nature et des vulnérabilités dans la commune (bâtiments publics, infrastructures, personnes menacées) ;
- La réalisation d'un Document d'Information Communal sur les risques Majeurs (DICRIM) (nature des risques, localisation et les mesures de protection) ;
- L'organisation de la transmission de l'alerte aux populations ;
- La réalisation d'un annuaire de crise régulièrement actualisé et d'un règlement d'emploi des moyens d'alerte ;
- Les dispositions prises par la commune pour assurer la protection et le soutien des populations.



• LES RATS

Les rats utiles mais une population à contrôler

Les rats font intrinsèquement partie du biotope de l'égout et ils participent à son bon fonctionnement car ils évitent, la plupart du temps, bien des bouchons en circulant dans les descentes d'avaloirs et en y creusant des terriers dans leur limon. Il convient donc d'en réguler la population, afin d'éviter trop de migrations en surface.



A l'intérieur des égouts, il y a peu à manger et les rats vont chercher l'essentiel de leur alimentation en surface, dans les containers de déchets laissés à l'extérieur et ouverts, les graines laissées pour les poules, les composteurs ...

La mairie a donc alerté la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien pour intervenir sur l'éradication dans les réseaux humides afin d'anticiper avant les travaux de la traversée du village, le risque de déplacement massif de ces « ratatouilles envahisseurs ». La commune traite ses bâtiments et il appartient à chacun de traiter chez soi.

A partir du 1^{er} avril 2023, les habitants pourront retirer des plaquettes et une notice explicative auprès du coordonnateur des Services Techniques en ayant pris rendez-vous au préalable à l'accueil de la mairie.

AMÉNAGEMENT/RÉNOVATION

• TRAVAUX RD 4

Afin d'éviter un blocage total de la circulation avec tous les désagréments que cela engendre, il y aura un changement dans l'ordre d'exécution des travaux de la traversée du village communiqué dans la dernière Gazette.

Il s'avère que suite au retard dû en grande partie aux intempéries, la phase de chantier qui partira de la Poste jusqu'au carrefour de la route de Lirac devait débuter fin janvier pour les réseaux humides, en même temps que la suite de la première phase (entrée Est/ Rte de la Commanderie), voirie, trottoirs, etc.. Donc, c'est la totalité du centre village qui se serait retrouvée bloquée. Alors, en concertation avec l'Agglo du GARD RHO-DANIEN pour les réseaux humides et le département (chaussée RD4), il a été convenu de laisser terminer la première phase en totalité. Cette première tranche devrait s'achever en mars.

Pendant ce temps, c'est le travail sur les réseaux humides (égouts et eau potable) du côté VALLIGUIERES (Ouest) qui va débuter fin janvier.

L'entreprise travaillera par demi-chaussées ce qui n'était pas faisable sur les deux autres tranches et, qui, du coup perturbera moins la circulation.

Quand les travaux seront totalement terminés sur la première partie, le travail sur les réseaux route de VALLIGUIERES seront aussi quasiment finis et alors pourra débuter l'intervention sur la zone « Poste/Route de Lirac », du mois de mars au début du mois de juillet.

Il est évident que ces interventions sont conséquentes et pénalisent la vie du village mais il était important de réaliser ces aménagements et de faire coïncider les travaux sur les réseaux souterrains avant de refaire des voiries neuves ce qui rallonge forcément les délais.

Merci pour votre compréhension et l'esprit de coopération du plus grand nombre.

• VOIRIE LOCALE

La voirie locale est cruciale pour les déplacements dans les territoires ruraux, aussi bien à des fins productives que récréatives, touristiques et résidentielles. L'entretien de la voirie locale représente aujourd'hui une charge importante et incontournable pour la collectivité mais elle porte des enjeux économiques et sociaux.

L'entretien des rues et routes internes relève de la responsabilité de la commune et les chemins viticoles communaux des usagers productifs, soit les viticulteurs, de l'AFR.

Il faut préciser que la mairie ne peut pas agir sur des voiries privées comme par exemple celles du lotissement de VALLONGUE.

L'entretien de la voirie est un domaine où les compétences des acteurs institutionnels se croisent. Par exemple, le Département a la responsabilité de l'entretien des routes départementales tandis que la commune celle des routes communales. Les subventions à aller chercher pour aider aux travaux font intervenir une multitude d'acteurs (Etat, Département, Région...) ce qui prend du temps et génère des délais non maîtrisables.

Monsieur Franck BOURGADE, adjoint en charge de l'aménagement du village et de la voirie, également Président de l'AFR a engagé de nombreux travaux en 2022. Ils ont été présentés au fur à mesure sur les GAZETTES.

POUR RAPPEL

- **Traversée du village RD4** : démarrage octobre 2022 – durée 1 an : **699 000 € HT**,
- **Extension de l'aménagement de l'entrée est** : aménagement des trottoirs, pose de tonnelles et préparation des plantations (RD4),
- **Aménagement du rond-point RD6580 et RD 177** : co-financement Département/Commune.
- **Chemin de Tourtouil** : réfection importante qui permet de sécuriser les croisements de véhicules et assure le délestage d'une partie du trafic lors des travaux en centre village - Coût : **30 000 € TTC**
- **Impasse du Palai Nord** : reprise de bicouche - Coût : **15 000 €**
- **Chemin de Vacquières** : traitement bicouche a été réalisé en attendant un projet plus important de reprise complète Coût : **30 000 €**,
- **Dans le cadre de l'AFR**, des travaux de voirie importants ont été réalisés sur le secteur de Vallongue – Coût : **11 000 €**

L'AFR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association Foncière Rurale entre dans la catégorie des associations syndicales de propriétaires dont le régime juridique a été modifié par ordonnance en 2004.

L'AFR de TAVEL regroupe la totalité des propriétaires viticoles concernés par les remembrements correspondants.

Elle a principalement pour objet, la réalisation, l'entretien et la gestion des travaux connexes, voiries, entretien des chemins... moyennant une contribution des adhérents qui s'élève à 21€ par hectare sur TAVEL.

Un travail conséquent en 2022 a été réalisé par le service finances sous la direction de Florian ANDRE, conseiller municipal, pour corriger les évolutions de propriété liées à des ventes, des successions ou des décès.



PROJETS... À LA UNE



• TRAVAUX EMBELLISSEMENT

D'autres travaux ont été réalisés pour embellir le village :

- **La rénovation du mur en pierres sèches du cimetière** par un chantier d'utilité sociale a permis de consolider cet ouvrage et de lui permettre de retrouver sa fraîcheur d'antan.
- **La rénovation de la Maison des Vins** : La commune porte seule à sa charge la rénovation de la Maison des Vins qui défend les intérêts des viticulteurs de l'appellation AOC TAVEL. Ces travaux démarrés en 2022 devraient se terminer au premier semestre 2023 et offrir ainsi au rosé de TAVEL un écrin et un lieu de rencontre pour la promotion de celui-ci.

Cet investissement de 299 000 € HT est un soutien au développement économique, à l'activité du syndicat AOC TAVEL et par répercussion à tous les viticulteurs de TAVEL. La mairie subventionne également un événement majeur pour les viticulteurs TAVELLOIS, COULEUR TAVEL en aidant à hauteur de 6000€ cette entité socio-économique.



Les idées et les projets ne manquent pas en matière de paysage et d'aménagement. Monsieur le Maire et son équipe travaillent sur de nouveaux projets pour 2023 et 2024. De nombreux espaces sont à l'étude et devraient voir le jour...

• LE PLAN LOCAL D'URBANISME

L'arrêt du PLU était prévu fin du 1er trimestre 2022. Pour rappel, ce document traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le décès de Mademoiselle FRAISSINET a bousculé les prévisions. L'opportunité d'acquérir du foncier en plein cœur du village a de nouveau repoussé l'arrêt. Ce foncier permettra le portage du projet Maison en partage annoncé dans le projet de mandat.

VIVRE ENSEMBLE



SOLIDARITÉ & LIEN SOCIAL

Vivre ensemble pour une collectivité se définit comme la création d'un espace de solidarité et de proximité où se conjuguent actions et valeurs. Pour penser une organisation territoriale plus juste et plus équitable, il est important de ne pas privilégier l'un par rapport à l'autre, de donner les mêmes chances, le même accès à tous, de créer du lien social au travers de services publics : les crèches, l'accès aux services périscolaires, les aides du CCAS ...

SOLIDARITÉ

• LES ENFANTS : ACCÈS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

La commune avait, en 2021, modifié ses tarifs de restauration scolaire en créant une nouvelle tranche de coefficient permettant aux familles les plus démunies de bénéficier d'un système de garderie et de restauration scolaire à moindre coût.

En 2022, l'augmentation des matières premières, des fluides et des salaires dans la fonction publique dont le point avait été gelé pendant des années, a amené les élus à se questionner. En effet, si évidemment le service offert ne s'autofinance pas du tout, loin de là, se pose la problématique d'absorber le différentiel dans le budget général avec des charges exponentielles.

Malgré cette difficulté, l'accord a été unanime et la volonté des élus s'est inscrite dans un soutien solidaire aux familles en marquant ainsi un acte social qui englobe également un enjeu de santé publique. Depuis, il est constaté une hausse de 20% des inscriptions des enfants à ces temps périscolaires, ce qui permet de dire que ce service est réellement utile et joue pleinement son rôle.

DÉFINITION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il s'agit :

- De la période d'accueil du matin avant la classe ;
- Du temps méridien de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi comprenant un temps de restauration et d'animation ;
- De la période d'accueil du soir immédiatement après la classe accueil de loisirs, activités culturelles ou sportives, garderie.

• LES AINÉS

La solidarité en direction des aînés est, entre autres, orientée sur des temps de partages, de rencontres et de plaisir.



Monsieur Bernard JULIER, 1er adjoint pilote les actions en direction des aînés. Il a organisé :

- **Un repas avec animation** a été proposé le 15 juin pour fêter l'été.
- **Un goûter avec animation** a été offert pour la semaine bleue afin de créer un espace de retrouvailles.
- **Un repas des aînés** (+ de 65 ans) a eu lieu le 14 décembre 2022 au restaurant scolaire où le cuisinier Laurent RIBANIER avait concocté un menu de NOËL très alléchant. Ce sont environ 70 personnes qui ont participé à ce déjeuner servi par les élus habillés de tabliers à l'effigie de TAVEL.
- **Des colis de NOËL** ont été offerts par le CCAS comme chaque année pour apporter un peu de douceur aux plus gourmands.
- **Le 7 janvier 2023, le gâteau des rois** a permis de rassembler 60 convives autour d'un spectacle de variétés.



L'AIDE SOCIALE POUR LES PLUS DÉMUNIS

• SOUTIEN À L'ASSOCIATION « ENSEMBLE POUR L'ESPOIR »



Pour la 3ème année consécutive, le partenariat avec l'épicerie solidaire d' « ENSEMBLE POUR L'ESPOIR » s'est renouvelé en 2 actions distinctes mais complémentaires pour un Noël solidaire du 23 novembre au 11 décembre inclus :

- Une opération de collecte alimentaire pour aider l'association « Ensemble pour l'espoir » à apporter une aide aux plus démunis,
- Une collecte de boîtes cadeaux le jour de « NOËL A TAVEL » où de nombreux Tavellois ont participé.

La générosité des Tavellois est à souligner, un immense MERCI leur est adressé !

• LE CCAS

Le CCAS finance les demandes d'aides financières faites par des habitants en grande précarité. Les raisons sont nombreuses et toujours liées à des événements personnels difficiles et douloureux.

Chaque demande est étudiée par la commission qui définit le montant attribué et vérifie les critères et la véracité de la demande. L'action sociale communale se conjugue dans certains cas avec le travail des travailleurs sociaux du DEPARTEMENT du GARD qui soutient les familles en difficulté.



DES ÉVÉNEMENTS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

Depuis maintenant un an, les événements se réinventent et se réinventent à TAVEL. Malgré un regain de la pandémie en début d'année, la mairie était bien décidée à recréer les conditions optimales de rencontres et d'échanges. Les équipes se sont mobilisées pour proposer des événements plus accessibles et inclusifs et ainsi permettre d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

La programmation des événements festifs a été dense et on peut rajouter toutes les activités sportives, championnats et compétitions qui ont attiré les TAVELLOIS mais aussi les personnes de l'extérieur et fait la promotion de TAVEL.

ÉVÈNEMENTS

LES MERCREDIS FOODTRUCK

Tout au long de l'été, les soirées **Food Truck** ont animé le village, tout en faisant découvrir les musiques du monde, salsa, samba, swing manouche...

8 dates ont permis des moments d'échanges et de convivialité où petits et grands ont profité de se retrouver pour discuter et boire un verre.



- **25 mai** : Musique traditionnelle avec l'Ecole de musique de PONT SAINT ESPRIT,
- **08 juin** : Jazz manouche avec Drom BLANCHARD & Pierre BERNON D'AMBROSIO,
- **22 juin** : Rock, variétés avec THE FOSTEUR'S,
- **06 juillet** : Rock, variétés avec AXXIOM,
- **20 juillet** : Salsa cubaine avec La Yema,
- **03 août** : Brésilien électro avec Stereo Guarani,
- **24 août** : Swing avec Little Guinguette,
- **31 août** : Gypsy latino avec Choro croco

Les soirées ayant été appréciées, l'opération « Soirée Food truck » sera renouvelée l'été prochain !

D'AUTRES ÉVÉNEMENTS SONT VENUS PONCTUER L'ANNÉE

• **14 mai : balade poèmes** en partenariat avec Urgent Crier et De Mémoire et de Coeur s'est organisée autour d'une scène ouverte où chacun a pu venir lire ou conter son texte accompagné d'un accordéoniste.



• **11 juin** : Pour le bonheur de tous, la **fête des jardins** a pu avoir lieu enfin en 2022, après 2 années d'annulation à cause de la crise sanitaire. L'APE a comme chaque année coorganisé cette manifestation et a proposé de multiples animations. Côté mairie, le personnel du service périscolaire s'était mobilisé pour compléter la palette d'activités et a proposé un stand de création de guirlandes et couronnes de fleurs entre autres, ce qui a enchanté les enfants mais aussi les adultes. Les animaux de la ferme étaient présents, l'ESAT de NIMES a proposé un stand de vente de fleurs et légumes, le SIVAM RACINE animait le stand

jardinage écologique et compostage, des contes étaient lus dans un jardin magique et une sieste musicale a clôturé cette matinée sous l'ovation d'un dynamique public qui a salué la performance de Pierre BERNON D'AMBROSIO, guitariste talentueux.

Merci à tous les contributeurs pour cette belle dynamique et leur joie communicative ! Sans oublier le public très présent et apparemment heureux !





ÉVÈNEMENTS

D'AUTRES ÉVÈNEMENTS SONT VENUS PONCTUER L'ANNÉE (SUITE)

- **21 juin : la fête de la musique** le 21 juin avec PICKABOW.
- **29 juillet : La nuit étoilée** organisée par Monsieur Vincent GRIEU, conseiller municipal, a enthousiasmé les participants. De la croix d'Alix, les enfants et les adultes ont pu observer la voie lactée et laisser libre cours à leur imagination. Cette action sera renouvelée en 2023.



- **15 décembre : Concert de la Musique de la Légion Etrangère** au gymnase ouvert à tous les Tavellois.

Le Colonel PERRIER, Chef de Corps du 1er Régiment étranger de génie de l'Ardoise, a fait l'honneur de solliciter la municipalité pour accueillir cet événement particulier.

L'orchestre regroupe une soixantaine de musiciens tous issus des plus grands conservatoires mondiaux qui ont proposé un répertoire très hétéroclite d'un très haut niveau. Toute la population était conviée à assister à ce concert à but caritatif pour collecter des dons au profit des blessés de la Légion Etrangère. **L'ambiance était au rendez-vous.**

LE TRADITIONNEL FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel Forum des associations le 3 septembre a sonné le retour en classe et au travail.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022

En 2022, la mairie a souhaité contribuer aux Journées européennes du patrimoine organisées par le ministère de la Culture. L'objectif était d'offrir l'opportunité aux visiteurs de découvrir la richesse et la variété du patrimoine bâti et culturel de TAVEL, tout en écoutant les anecdotes du passé. Une visite « Histoires de clocher » animée par la guide conférencière Chantal BÉJUIT a réuni le samedi 17 et le dimanche 18 septembre au matin de nombreux amoureux du village et/ou curieux de son histoire. Les carrières LUGAN avaient ouvert leur site le samedi après-midi pour faire connaître le métier et l'activité autour de la célèbre pierre de TAVEL. La cave coopérative TAVEL/LIRAC a également participé à cette action en proposant une visite guidée des coulisses de ce bâtiment classé aux monuments historiques.

La mairie les remercie très sincèrement pour avoir fait connaître les fleurons économiques de la commune.

L'EXPOSITION TAVEL D'AUTREFOIS en septembre 2022

Cet événement a été couplé avec une exposition dans le hall et dans les salles de la bibliothèque sur le thème **TAVEL D'AUTREFOIS**.

Une centaine de cartes postales du début du XX^{ème} siècle avaient été scannées en haute définition et développées en différents formats pour garantir une vraie lisibilité sur les bâtiments et les personnes qui s'y trouvaient. De très nombreux tavellois se sont déplacés pour revoir le patrimoine d'avant et reconnaître un des siens, grand-père, mère, oncles ... L'émotion était palpable dans la salle.

Un film réalisé par Madame Véronique MABY a été projeté à plusieurs reprises. Les larmes ont coulé en voyant ces témoins du passé emportés par la vie et pourtant si vivants à l'écran.

Les photos ont été numérotées et vous pouvez vous rendre auprès de PHOTO CINE REPARATION à LAUDUN L'ARDOISE pour les faire développer en étant passé au préalable par la bibliothèque pour les choisir et noter leurs références.



Pour ceux qui le souhaitent, le film peut être récupéré à la bibliothèque.

Il vous faudra prévoir une clé USB, fournie par vos soins.

NOËL A TAVEL

C'était le dimanche 11 décembre 2022

NOËL A TAVEL, c'est l'évènement phare de l'année car il mobilise beaucoup d'énergie et sollicite la créativité. Dès le mois de septembre, les écoles, le service périscolaire, le centre de loisirs ALSH avaient planifié cette date dans leurs agendas et commençaient à réfléchir avec les élus sur les contributions à organiser. Les associations APE, ANIM TAVEL ont apporté une note complémentaire en organisant le bal des lutins, les buvettes et en étant très impliqués. Les enseignants ont assuré la vente des objets fabriqués par les enfants et ce afin de financer le projet cirque prévu en 2023.

Orgue de barbarie, cirque de NOËL, roulotte des légendes, balades en rennes, bal des lutins, sapin collaboratif et village du père NOËL, boîte aux lettres, exposants artisans ou producteurs locaux de nombreuses animations ont été proposées pour le plaisir de tous.



Et on note la date du Dimanche 10 décembre 2023 pour se retrouver !

LES TOURNOIS, CHAMPIONNATS, COMPÉTITIONS, SPECTACLE

Monsieur Jean-Pierre DAANEN, conseiller municipal se mobilise depuis son élection pour faire vivre les infrastructures sportives municipales. Il a permis de dynamiser le gymnase entre autres et supervise l'action et le suivi des associations qui sont une vraie ressource pour la commune.

Les compétitions et les événements mobilisent des moyens humains et logistiques pour permettre leur organisation et il faut remercier les agents du service technique qui facilitent leur tenue.

Voici quelques dates pour l'année 2022 :

- **21 mai** : Tournoi interne du basket
- **4 et 5 mai** : Spectacle de Dansing Tavel
- **18 juin** : l'Ardéchoise en vélo pour 2 Tavellois
- **25 et 26 juin** : tournoi de foot ball pour les 80 ans du club
- **10 juillet** : 1er Tournoi des 10 heures de Tavel de pétanque
- **6 octobre** : le 1er Trail de Tavel
- **5 et 6 octobre** : Championnat départemental de Badminton
- **3 décembre** : Championnat départemental de Hand ball Laudun
- **10 et 11 décembre** : Championnat de France de foot fauteuil

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Un groupe d'élus dynamique, composé de mesdames Marina BARETTINI, Séverine FLORENSON et Céline CHARLES et Messieurs Pascal ROZIER et Jean-Pierre DAANEN, se mobilise pour soutenir toutes les associations qui proposent des activités culturelles et sportives à la population et apporte :

- Un soutien financier par des subventions et/ou équipements (prêts de salles pour les activités et spectacles) aux associations qui en font la demande,
- Un soutien logistique et financier à ANIM TAVEL pour l'organisation de la fête du village : 7000 €,
- La création chaque année de la Gazette des associations (édition N°2) pour faire connaître et faire apprécier l'offre diversifiée sur TAVEL (lisibilité et promotion).



LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA PROMOTION DE LA LECTURE ET DU LIVRE MAIS AUSSI UN LIEU DE VIE ET D'ÉCHANGES



AVANT



APRÈS

La mairie a décidé d'augmenter à nouveau le budget d'achat des livres en passant de 5000 € à 6500 € et ce pour renouveler et étoffer les collections en complément des travaux de rénovation en octobre 2021.

Plusieurs animations à la bibliothèque ont été mise en place sous l'impulsion de Madame Marguerite LE BIHAN, pour donner envie aux usagers de découvrir de nouvelles activités, expositions et pour créer une attractivité pour la lecture, un nouveau lieu de vie, d'échanges et de créativité.

La mairie a également implanté 4 cabanes à livres pour inciter à la lecture par la gratuité des ouvrages.

Les thèmes suivants ont été planifiés :

- L'amour au mois de février : les associations du village ont participé à cette exposition : textes en français et anglais, dessins, tableaux, objets évocateurs de l'amour ont contribué à suspendre l'émotion tant les mots et les formes traduisaient les sentiments. Merci à tous les contributeurs qui nous ont fait partager un très beau mois de février !
- Honneur à la gastronomie au mois d'avril,
- Ça pousse au jardin du mois de mai,
- Exposition TAVEL D'AUTREFOIS au mois de septembre
- Couleurs d'automne au mois d'octobre : exposition collaborative des talents artistiques de TAVEL.

Merci à VESTI BULLES

- Le mois créatif au mois de novembre avec des ateliers gratuits proposés à la population :

- **Samedi 5 novembre** : atelier tricot avec Michèle HILT ;
- **Samedi 12 novembre** : ateliers d'écriture pour enfants et adultes avec l'association de Mémoire et de cœur ;
- **Samedi 19 novembre** : atelier initiation mandala (enfants et adultes) avec Marguerite LE BIHAN ;
- **Samedi 26 novembre** : atelier origami avec Naïa AMBLARD LO ;



- Contes de NOEL le samedi 10 décembre.

Les animations de 2022 ont montré qu'un nouvel intérêt était en train de se développer pour le lieu et pour les livres, aussi une nouvelle programmation sera proposée en début d'année.

LES BOITES À LIVRES

Tout droit sorties d'un film de « Tim Burton », les boîtes à livres sont installées au parc Malo, devant l'école maternelle, au parc Saint FERREOL, une quatrième sera installée près du lavoir pour que durant l'été vous puissiez profiter de la fraîcheur du lieu. Les étranges cabanes à livres ont été accueillies avec enchantement par petits et grands. Ces bibliothèques de rues vous appartiennent. Vous pouvez y déposer un livre en bon état, vous pouvez en emprunter un librement. Les boîtes à livres reposent sur un concept d'échange et de partage, d'accès à la lecture pour tous, mais également permet de donner une deuxième vie aux livres. Ces bibliothèques miniatures sont gérées par la bibliothécaire, mais également par des bénévoles. Votre aide est précieuse pour les maintenir en bon état et accueillantes.





OCTOBRE ROSE

Grace à l'implication des associations : Jog In Naature, Solemyo, APE, Speak English, EST Boules et EST Foot, ainsi qu'aux dons des Tavellois dans l'urne mise en place par la municipalité et l'implication de nombreux d'entre vous lors des manifestations mises en place par les associations, nous avons pu remettre à Madame Roux, représentante de la ligue du Gard :

la somme de 1062 euros.

TÉLÉTHON

Une urne pour collecter les dons a été mise en place à la mairie. Les recettes des buvettes tenues par les associations ANIM'TAVEL, APE lors de NOEL A TAVEL ont été reversées au TELETHON.

Un don sera prévu dans le prochain budget.

SOUTIEN AU HANDICAP

Chaque année, la mairie de TAVEL ouvre son gymnase aux entraînements et même aux compétitions du « Foot fauteuil de Nîmes ». TAVEL a la chance d'avoir une infrastructure adaptée et une démarche solidaire pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire du sport dans de bonnes conditions.

LA DISSOLUTION DE SOLEMYO

L'association SOLE MYO (du soleil pour les muscles malades) a vu le jour en 2003.

Le but de cette association était de venir en aide dans le quotidien et les loisirs, aux handicapés moteurs TAVELLOIS, des handicaps lourds résultants de maladies neuromusculaires, de tétraplégies résultantes d'accidents. C'est pour Thomas, Romain, David et Guillaume que cette association a été créée par un grand nombre de bénévoles soucieux de les soutenir au mieux.

L'équipe de SOLE MYO a continué aussi son soutien à l'A.F.M, car les familles de Romain et de Thomas œuvraient déjà pour le Téléthon. Ensemble nous avons collaboré pour collecter des fonds pour les bénéficiaires et pour le TELETHON.

Les ressources de l'association provenaient de dons, de subventions de la commune, de produits des manifestations (lotos, manifestations sportives et diverses) organisées par l'association elle-même mais aussi par d'autres associations TAVELLOISES. Tout ceci leur a permis de partir en voyage en France, à l'étranger, d'assister à des spectacles, des matchs de football, de s'équiper en matériel, de faire du ski fauteuil, du théâtre...

Aujourd'hui, après toutes ces belles années, l'association ne compte plus assez de bénévoles ce qui réduit son champ d'action et ne permet plus d'être dans la même dynamique. En 2022, SOLE MYO a cessé son activité non sans regret mais avec la satisfaction, depuis toutes ces années, d'avoir amélioré le quotidien de des bénéficiaires. Et bien sûr, un grand merci à tous les membres de l'association qui ont œuvré depuis le début, à la commune et au soutien de chacun d'entre vous.

Le Bureau de Solémyo

LES GESTES QUI SAUVENT

Parce que chacun d'entre vous peut devenir un jour le premier maillon d'une chaîne de secours, Monsieur le Maire et son équipe proposent aux TAVELLOIS de se former aux gestes de premiers secours.

Cette formation animée par les nageurs sauveteurs de Vedène a rencontré un vif succès. Une cinquantaine de Tavellois ont pu être formés en 2022, le 6 mai, le 13 mai, le 7 décembre.

Cette action sera renouvelée à nouveau pour ce premier trimestre 2023. Être formés aux gestes qui sauvent, c'est : protéger la victime, alerter les secours, empêcher l'aggravation de l'état de la victime, préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours sont autant de sujets abordés durant cette formation.

Alors si vous êtes parents, grands-parents, oncles et tantes, si vous êtes adolescents, si vous êtes sportifs, si vous pratiquez des loisirs tels que la pêche, la chasse... N'hésitez plus, inscrivez-vous ! Vous pourriez sauver une vie. La prochaine session sera le 1er février 2023.

Inscription en Mairie : 04 66 50 04 10

ACTION DE SOLIDARITE POUR SOUTENIR LA CRISE UKRAINIENNE

Vous avez été nombreux à soutenir les actions solidaires mises place à TAVEL, soit par la mairie, soit par des particuliers.

La municipalité remercie très sincèrement toutes les initiatives et la mobilisation massive lors de cette crise.

Formation gratuite pour tous les Tavellois à partir de 12 ans

LES GESTES QUI SAUVENT

12 personnes par date

ANCIENNE SALLE DES MARIAGES

1 date Mercredi 1^{er} Février 2023 14h30-16h30

Renseignements et inscription au 04.66.50.04.10
contact@mairiedetavel.fr

COMMÉMORATIONS ET DEVOIR DE MÉMOIRE

Pour les plus jeunes, il est difficile d'appréhender des événements qui paraissent si loin dans le temps, l'espace. Au fil des années, nous avons vu disparaître ceux qui ont été les auteurs, les victimes, les témoins, les défenseurs d'une liberté qui a coûté la vie à tant de personnes.

La commune de TAVEL, au-delà de ses obligations en la matière s'engage pour faire savoir que le devoir de mémoire doit préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants et se rappeler que la paix est fragile et qu'il ne faut pas oublier les horreurs qu'ont vécu nos aïeux. Ces commémorations, émotionnellement fortes, nous rappellent que nous leur devons reconnaissance et gratitude.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE & EXPOSITION SUR LA GUERRE DE 14/18

Un 11 Novembre 2023 sous le signe de la rencontre



Comme tous les ans, la commune commémore l'armistice du 11 Novembre, un moyen solennel de remercier et se rappeler de nos anciens combattants, souvent de jeunes hommes recrutés dans les villages de tout le pays et tombés au champ d'honneur. Cette année, nous avons eu le plaisir de mêler la rencontre de deux époques en un même lieu et d'inviter les scolaires à y participer. En effet, la légion étrangère, voisine de Laudun l'Ardoise, nous a fait l'amitié de se déplacer. Le 1^{er} Régiment étranger de génie nous a gratifié d'une escouade et d'un impressionnant "Griffon" un véhicule blindé multi-rôle (VBMR). Ce tout nouvel équipement illustre la modernisation de nos armées, doté de deux mitrailleuses secondaires et d'une tourelle principale totalement automatisée, pilotable depuis l'intérieur du blindé via un système de caméra et de visée numérique, ce véhicule est le dernier-cri des équipements français. Utilisé depuis tout juste 2020, ce véhicule est un colosse de 3.50 mètres de HAUT... (eh oui, c'est impressionnant !)



Pas moins de 25 tonnes, prévu pour résister aux mines, aux armes légères et même à l'éclat d'obus de 155mm. Bref, de quoi faire contraste avec les Jeeps, que nous imaginons dans les films de guerre. L'équipement individuel n'est pas en reste et est présenté par les militaires du 1^{er} Rég : lunettes tactiques, vision nocturne, nouveaux fusils d'assauts.

LA GUERRE EST FINIE

L'Armistice a été signé ce matin

HOSTILITÉS ONT CESSÉ A ONZE HEURES

Paris, 11 novembre (officiel). — L'armistice a été signé ce matin, à six heures. Les hostilités ont cessé à onze heures.

Les Conditions faites
au Vaincu

Les derniers Coups
de Canon



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LE DEVOIR DE MEMOIRE

- **19 mars** : dépôt de gerbe avec la FNACA à TAVEL et participation au 60ème anniversaire à ROQUEMAURE,
- **8 mai** : cérémonie avec le 1^{er} REG au monument aux morts,
- **25 septembre** : Cérémonie d'hommage aux Harkis à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES,
- **10 novembre** : exposition sur la grande guerre en présence de M. Grieu Eric,
- **11 novembre** : cérémonie avec le 1^{er} REG au monument aux morts et exposition sur la grande guerre

Et pour réaliser à quel point tout ceci est une évolution, la salle des fêtes municipale accueillait une exposition sur la "Grande Guerre, de 1914 à 1918". Celle-ci était présentée par Monsieur Éric GRIEU, président du Souvenir Français de Pont Saint Esprit et collectionneur de longue date. Monsieur Éric GRIEU avait sélectionné pour l'occasion plusieurs mannequins équipés de tenues réglementaires locales. Pièces d'époques authentiques et ayant vécu ces tragiques événements, elles témoignent d'une toute autre période : équipement rudimentaire, peu confortable, presque aucune protection individuelle, hormis le célèbre casque Adrian.

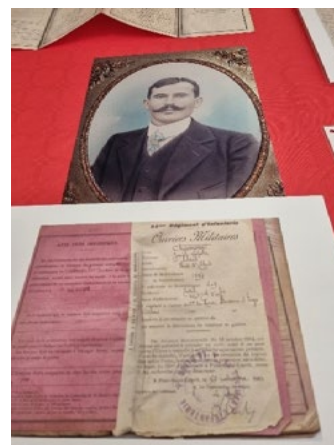
Fusils à faibles capacités et équipement lourd et encombrant, bien à l'inverse de nous faire penser que nos soldats de l'époque étaient sous-équipés, cela nous donne surtout la mesure de leur courage à se lever des tranchées et de la boue, pour défendre leurs familles restées à l'abris des champs de batailles. En parcourant l'exposition, on a pu découvrir le nom des familles de Tavel ayant donné un fils, parfois plusieurs, grâce à des archives communales présentées pour l'occasion. Monsieur Éric Grieu a également présenté un uniforme d'entraînement de la légion étrangère de l'époque, contraste avec le treillis actuel des soldats de la légion à proximité. Une série de documents de propagande de l'époque était également présente ainsi qu'un exemplaire authentique d'une publication de l'armistice du journal l'éclair, ancêtre du midi-libre.



C'est avec beaucoup d'émotion et de solennité que les Tavelloises et Tavellois découvraient ces tenues, ces équipements sortant directement d'un autre temps. Monsieur Jean-Pierre DAANEN, conseiller municipal en charge de la sécurité a clôturé le vernissage de l'exposition par un vibrant hommage, et a rappelé la nécessité d'entretenir le souvenir de ces tristes époques dans un espace consacré à l'histoire, dans notre agglomération, département ou région afin que nos générations et celles à venir puissent chérir la paix et en faire une priorité absolue.

Et l'actualité, plus qu'autre chose, nous teste et vérifie si nous avons retenu les leçons du passé et pris la mesure du sacrifice de nos aïeux.

Voilà pourquoi ces commémorations sont importantes.



L'ENVIRONNEMENT L'ÉCOLOGIE

Le mandat de l'équipe municipale est volontairement orienté sur l'environnement et l'écologie car il s'agit de l'avenir de nos enfants. Sensibiliser au respect de l'environnement, à la Nature et à la Terre, préserver la biodiversité sont autant d'intentions politiques qui se déclinent dans les actions mises en place.

2022 a été marqué par la recherche de sobriété. Cette notion, très en vogue par nécessité, rassemble un ensemble de pratiques, qui promeuvent, à divers degrés, une certaine forme de modération dans la production et la consommation de produits ou de ressources, notamment énergétiques.

La transition énergétique, le développement des sources d'énergies renouvelables, l'efficacité des équipements et des infrastructures constituent les 3 piliers auxquels on peut rajouter une démarche zéro déchet et zéro gaspillage avec comme objectif de diminuer la quantité de déchets produits et donc les quantités de ressources naturelles extraites et transformées.

Réparer plutôt qu'acheter, investir dans des équipements en intégrant les enjeux de consommation d'énergie, d'eau, de pollution, transformer plutôt que tout changer sont l'affaire de tous.

Chacun est mobilisé :

- Les enfants à l'école afin qu'ils comprennent ces petits gestes qui protègent la planète et les ressources des générations futures. Ils apprennent également à fabriquer des objets avec des produits recyclés ou naturels ;
- Les agents de la mairie qui sont encouragés à mieux entretenir le matériel pour qu'il dure, à réparer, à mutualiser ;
- Les élus qui valident les commandes en vérifiant la pertinence des achats et leur impact sur l'environnement.

L'ÉCLAIRAGE

Les éclairages ont été passés en led dans les bâtiments, les lampadaires récents ont accueilli des ampoules led, l'éclairage public s'éteint totalement la nuit **depuis le 1er septembre 2022 de 23H30 – 5H30**, des diagnostics thermiques ont été réalisés pour la rénovation énergétique de la mairie, de la salle des fêtes/bibliothèque. Le chantier de rénovation énergétique de la mairie est prévu également pour 2023. Ce lancement a été retardé car la mairie a souhaité lever des subventions auprès de la REGION OCCITANIE, de l'Agglomération du GARD RHODANIEN pour amortir ces investissements. En 2023, une demande de subvention sera faite auprès du SMEG, Syndicat Mixte d'Electricité du GARD pour aider au financement des changements de luminaires qui n'ont pas pu être changés.

ECLAIRAGES DE FIN D'ANNÉE, SOBRIÉTÉ OBLIGE ...

La période des fêtes de fin d'année a été accompagnée de son lot d'événements festifs et de décorations qui apportent un peu de chaleur dans la froideur hivernale. Les illuminations qui ont été disposées dans les villes et villages ont concouru à cette ambiance chaleureuse et joyeuse.

Toutefois, la tendance en termes de dépenses énergétiques se doit d'aller vers la sobriété, c'est pourquoi la mairie a décidé de procéder, comme de nombreuses autres communes, à l'extinction de l'éclairage public depuis le début du mois de septembre. Mais, afin de conserver l'esprit festif de la période de fin d'année, il n'était pas possible de se résoudre à supprimer totalement ces installations lumineuses.

Aussi, il a été décidé de privilégier le centre-ville et de diminuer le nombre d'équipements installés ; les éclairages des guirlandes choisies sont majoritairement équipés en LED ce qui consomme moins d'électricité.

Bien évidemment, ces éclairages étaient synchronisés avec l'éclairage public, et leur fonctionnement a été lié à la même programmation.

Pour compenser, les agents du service technique ont apporté une touche de décoration axée sur le développement durable avec des matériaux naturels, au niveau des garde-corps.



LES ORIGINES DU TERME SOBRIÉTÉ

« Le terme de sobriété puise ses origines dans une tradition très ancienne remontant à la Grèce antique mais aussi dans certaines traditions hindouistes et bouddhistes. Souvent associé à d'autres termes comme la tempérance, l'ascèse, la simplicité ou la frugalité, la sobriété est une notion qui a d'abord fait référence à un comportement individuel. L'individu ayant un mode de vie sobre ou tempéré devait devenir une personne sage. »

Ref : la fabrique écologique

Remettant en cause le modèle de croissance fondé sur l'abondance, certains auteurs comme Pierre Rabhi (Vers la sobriété heureuse, Arles, Acte Sud, 2010) font de la sobriété le fondement d'une nouvelle philosophie de vie – moins mais mieux –, qui questionne les normes de confort et les fondements du bien-être.



LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Une réflexion a été engagée pour transformer les espaces verts afin qu'ils ne génèrent plus ou peu d'arrosage et qu'ils survivent à la chaleur et la sécheresse. Le paillage, la plantation d'espèces méditerranéenne voire sahélienne, l'association de plantes qui s'entraident pour lutter contre les parasites sont autant de chantiers pour créer les conditions d'une végétalisation durable et respectueuse de la ressource en eau.

Ce travail conditionne également le maintien des 2 fleurs à TAVEL car les collectivités doivent démontrer leur réelle volonté de s'inscrire dans une démarche et des pratiques adaptées au contexte climatique d'aujourd'hui et de demain.



LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Une nouvelle campagne de carottages dans le cadre du permis de végétaliser va débuter.

La municipalité remercie tous ceux qui ont déjà participé au projet grâce à leur engagement. Afin de permettre à chacun de fleurir sa rue, le permis de végétaliser, projet porté par mesdames Flavie CAYOL, Céline CHARLES et Marguerite LE BIHAN, est désormais étendu à l'ensemble des rues et quartiers. Les plantations directement en terre après carottage effectué par les services techniques seront favorisées. Ceci permet une meilleure implantation du végétal et surtout moins d'arrosage. L'équipe des jardiniers est à votre disposition pour conseils, choix des végétaux et emplacement, en fonction de votre projet.

N'attendez plus, retirez en mairie votre permis de végétaliser afin d'aider nos jardiniers à rendre notre ravissant village de TAVEL en « petit poumon de verdure ».

ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Le restaurant scolaire et les temps périscolaires sont des espaces idéaux pour sensibiliser les enfants et mettre en place des actions éducatives liées à la préservation des ressources alimentaires et l'environnement.

Depuis longtemps, les enfants contribuent au compostage, au tri et au recyclage et ils en sont ravis car ils se sentent responsables et ambassadeurs de cette action.

Les menus de la cantine sont revisités pour :

- Proposition d'une alimentation durable et équilibrée,
- Gaspillage alimentaire et recyclage,
- Jardinage.

A TAVEL À VÉLO, ON DÉPASSE LES AUTOS...

Afin de faciliter l'accès des différents lieux phares du village aux personnes désirant circuler à vélos, les services techniques de la Mairie installent progressivement des supports à vélos. Ainsi vous en trouverez aux écoles, à la mairie, à la crèche, à l'épicerie et à la boulangerie, devant le bar et restaurants, sur le parking Saint FERREOL, puis devant la poste dès que possible. Se déplacer à pied ou à vélo a en effet certains bénéfices : sur la santé, sur l'urbanisme et le cadre de vie en libérant l'espace public qu'utilisent les voitures, sur l'environnement car non polluant, c'est naturellement par les temps qui courent, au vu de l'augmentation du carburant, et pour réduire la pollution le moyen de transport idéal pour les petits trajets ...

Alors tous en selle ! Le vélo, à consommer sans modération !



ÉDUCATION ENFANCE



La politique éducative de la commune de TAVEL, sous la direction de Madame Christelle ROCHER, adjointe à l'éducation/enfance, est d'accompagner les enfants vers l'autonomie en les sensibilisant aux enjeux de demain.

La sensibilisation au développement durable, au recyclage, à l'alimentation durable, au gaspillage alimentaire est dans toutes les activités pour que chacun devienne un citoyen responsable. A cela se rajoute la création d'activités diversifiées et ludiques pour apprendre à faire ensemble. Les enfants apprennent à développer leur créativité, à écouter, à respecter les règles et à mobiliser l'intelligence collective.

LONGRINES - SÉCURITÉ

Les longrines sur le parking entre les deux écoles ont été enlevées au printemps dernier afin de sécuriser le parking. Ce nouvel espace permet également aux enseignants ainsi qu'au personnel

communal de se garer afin de libérer des places à l'extérieur pour les parents, surtout lors des sorties scolaires.

De plus, cet emplacement permettra d'accueillir pendant quinze jours l'école du cirque et son chapiteau.

CANTINE ET DECHETS

Cette année la cantine innove : pour la plus grande joie des enfants un service au plateau est dorénavant proposé pour les élèves de l'école élémentaire. Les plus grands peuvent désormais se servir de façon autonome ce qui permet un service échelonné et plus rapide. Le temps de repas est fixé à minima à 20 mn et les

animateurs vérifient que les enfants aient mangé et goûté à tout. Il a également été mis en place une poubelle de tri qui permet d'une part le recyclage et d'autre part le compostage de nos déchets. Une balance est également intégrée afin d'éveiller les consciences de nos enfants sur la nécessité de réduire le gaspillage alimentaire.

CMJ

Comme chaque année, et après la collecte en faveur de l'Ukraine, nos conseillers du Conseil Municipal des Jeunes ont œuvré pour la confection du colis offert à nos aînés. L'entraide, le soutien sont des valeurs essentielles dans l'action citoyenne. Nos jeunes l'ont bien compris et participent avec enthousiasme à chaque action solidaire.

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS DÉLÉGUÉS

Le service périscolaire a à cœur d'associer les parents élus aux volontés communales. Plusieurs réunions, en concomitance avec les conseils d'écoles, sont organisées par la mairie afin d'associer les parents délégués aux décisions. Fin 2022, un nouveau groupe a été formé avec les parents délégués qui souhaitent s'investir dans le projet de réfection de la cour de l'école maternelle.

ECOLE NUMÉRIQUE

2021 - Equipement des 2 écoles : ordinateurs portables et projecteurs interactifs

2022 - Achat complémentaire d'ordinateurs portables pour l'équipement de l'école élémentaire

NOËL AUX ECOLES



Comme chaque année, à l'approche des vacances de Noël, Monsieur le Maire et son conseil municipal offrent aux enfants des deux écoles un goûter fabriqué par les 2 artisans boulangers/pâtisseries de TAVEL et un livre.

Les enfants ont apprécié ce moment convivial empli de chants, de rires et de joie en attendant le Père Noël.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



La municipalité met en place progressivement une démarche de démocratie participative pour mieux informer et solliciter les citoyens.

3 formes cohabitent :

- L'accès à de l'information concernant un problème ou un projet public : démarche individuelle,
- L'ouverture d'un dossier avec une demande de précisions, la volonté de contrôler des démarches,
- La mise en place de réunions d'information, de débats publics, de réunions publiques organisées pour informer collectivement les habitants mais aussi pour améliorer les projets et prendre en compte de nouveaux points de vue et ce afin d'améliorer l'action publique.

La démocratie participative est toutefois marquée par un déficit d'intérêt de manière générale sur les sujets de la commune hormis pour les personnes opposées à la mairie qui autopsient les démarches et les actions pour des fins qui leur appartiennent.

Les réunions d'information rassemblent peu de personnes et les consultations sur les projets restent rares.

En 2022, la citoyenneté a été au centre des actions réalisées avec le conseil municipal des jeunes. La concertation au cœur des réunions avec les parents d'élèves élus pour informer et coconstruire des actions. Un projet collaboratif est en cours sur la désimperméabilisation de la cour d'école maternelle. Les enseignants, les parents élus volontaires sont mobilisés pour apporter une expertise d'usage au projet qui verra le jour probablement fin 2023 ou en 2024, une fois les notifications de demandes de subventions obtenues auprès des financeurs.

Le projet de parc photovoltaïque nécessite une structuration de la concertation. Des permanences publiques et l'exposition permanente en mairie mais aussi les réunions et rendez-vous organisés sont très nombreux et mobilisent tous types d'acteurs : institutions, acteurs socio-économiques, réseaux, fédérations, associations....

Le tableau suivant présente la démarche engagée en 2022.





Date	Type de rendez-vous	Rapide descriptif
14.12.2021	1ère Permanence Publique	Rencontre et échanges avec les riverains
14.01.2022	RDV avec l'ONF	Présentation du projet et implication de l'ONF dans le projet
19.01.2022	RDV SCOT / Commune	Présentation du projet et des enjeux urbanismes
01.02.2022	RDV Acteurs de la chasse (fédération + sociétés)	Présentation du projet + discussion comité de suivi
01.02.2022	RDV avec le Président de l'AOC Tavel	L'AOC Tavel est intégrée au Comité de Suivi du projet
01.02.2022	Présentation du projet au maire de Lirac, président du SIVU de l'Yeuseraie	La commune de Lirac et le SIVU de l'Yeuseraie sont intégrés au Comité de Suivi du projet
15.02.2022	Présentation du projet aux élus de Rochefort-du-Gard	La commune de Rochefort-du-Gard est intégrée au Comité de Suivi du projet
15.02.2022	Présentation du projet aux élus de Saint-Victor-la-Coste	La commune de Saint-Victor-la-Coste est intégrée au Comité de Suivi du projet
18.02.2022	1er comité de suivi	Echanges avec tous les acteurs du territoire
08.04.2022	Rencontre avec un des éleveurs locaux pour échanger sur le projet de Tavel et recueillir l'intérêt de celui-ci à l'entretien par pastoralisme de la future centrale	Rencontre avec un des éleveurs locaux pour échanger sur le projet de Tavel et recueillir l'intérêt de celui-ci à l'entretien par pastoralisme de la future centrale
14.04.2022	2ème comité de suivi	Rencontre et échanges avec les riverains
11.05.2022	Comité de Pilotage	Le groupement TotalEnergies / AREC / SEGARD opèrent le choix du dimensionnement de la centrale solaire de Tavel, qui sera validé après une réunion de cadrage sollicitée auprès de la DDTM 30.
16.05.2022	Rencontre avec l'AOC Côtes du Rhone en mairie de Tavel, accompagné par l'AOC Tavel	Suite au retour de consultation de l'INAO indiquant la présence de la zone d'études du projet ainsi que le poste électrique RTE dans l'aire d'appellation de l'AOC Côtes du Rhone, celui-ci est intégré au Comité de Suivi du projet
18.05.2022	Réunion RTE	Point d'avancement
19.05.2022	2ème RDV Maire de Lirac	
19.05.2022	Réunion ciblée "Urbanisme" avec l'Agglo du gard rhodanien, le SCoT et les élus de Tavel	Réunion ciblée "Urbanisme" avec l'Agglo du gard rhodanien, le SCoT et les élus de Tavel
24.05.2022	2ème entretien avec la fédération départementale de chasse sur les enjeux identifiés et l'avancement du projet	2ème entretien avec la fédération départementale de chasse sur les enjeux identifiés et l'avancement du projet
30.05.2022	Conférence des maires de la CA Gard Rodhanien	Présentation du projet en plénière et Q/R
02.06.2022	AG des Vignerons de l'AOP de Tavel	Présentation du projet en plénière et Q/R
15.06.2022	2ème Permanence Publique	
29.06.2022	Réunion SCOT / Communauté d'Agglomération / BE Urba	Planning et procédure pour modification et DPMEC
30.06.2022	Salon des maires du Gard	Evènement de communication signature de la PBE
01.07.2022	Pole ENR DDTM du Gard / partenaires / commune / BE	Cadrer la procédure administrative / avis sur scénario
07.07.2022	Réunion de travail RTE / SDIS / Commune / MTDA	
01.08.2022	RDV avec les vignerons de Campey (Elise / Daniel)	Discussion autour de la clôture / courrier défavorable à l'INAO
24.08.2022	RDV avec le Maire + 1er adjoint commune de Valliguières	Présenter le projet photovoltaïque + PDM / répondre aux questions / échanger sur les mesures compensatoires recherchées.



24.08.2022	Réunion de travail commune de Tavel (Maire + Richard B.G + Franck B)	Parcelles 6 et 7 du schéma d'aménagement de la forêt communale de Tavel (doc ONF) retenues par les élus pour la mise en place d'un ilot de senescence (59ha) à l'intérieur du sentier touristique menant à la nef solaire. Avantages: ne gêne pas les chasseurs car près du village + touristique + zone de réserve de chasse (à vérifier avec les élus après consultation de leur carte) + habitat propice aux chiroptères utiles aux viticulteurs (mange les papillons responsables du ver de la grappe). Chemins cadastrés à déclasser, Total Energies enverra un modèle de délibération aux élus pour l'intégrer au CM d'octobre 2022 si possible
07.09.2022	3ème entretien avec la fédération départementale de chasse sur les enjeux identifiés et l'avancement du projet	
07.09.2022	1ers échanges avec les élus de Saint-Victor-La-Coste sur les mesures compensatoires environnementales	
08.09.2022	3ème Comité de Suivi	Echanges sur les études en cours de finalisation, avancement du projet et réponse aux questions formulées au 2ème Comité de Suivi
06.10.2022	Rencontre avec le sénateur Denis BOUAD et la vice-présidente du département Nathalie Nury en mairie de Tavel.	Réunion avec la vice-présidente du département Nathalie Nury et le sénateur du Gard Denis Bouad. Présentation du projet en présence des élus.
21.10.2022	Rencontre avec le sénateur BURGOA	Présentation du projet en présence des élus (Richard B.G, Claude P. et Bernard J.)
07.11.2022	RDV avec l'ONF	Echanges en présence des élus sur les enjeux du gestionnaire forestier par rapport à la mise en place de mesures compensatoires environnementales
08.11.2022	Réunion de pré-cadrage avec les services de l'Eau de la DDTM	Cadrer la procédure administrative et les attentes du service vis-à-vis du projet
08.11.2022	Rencontre avec le Maire de Lirac sous sa casquette président du SIVU	Présentation et échanges sur les modalités d'intervention du SIVU sur les secteurs boisés qui feront l'objet de mesures compensatoires environnementales
10.11.2022	Rencontre en Mairie de Valliguières avec Mme le Maire de St-Victor et son adjoint et Mme le Maire de Valliguières et trois adjoints (dont viticulteur et ancien président du SIVU)	Echange sur les possibilités de mise en place des mesures compensatoires environnementales.
09.12.2022	Rencontre avec Nathalie NURY (conseillère départementale) et Christophe BROCHE, responsable de l'unité territoriale du Conseil Départemental du Gard, basé à Bagnols-sur-Cèze	Echanges sur les attentes du département et gestion des accès.



COMMUNICATION

Une équipe dynamique
à votre service !

La nouvelle municipalité a décidé, sous l'impulsion de Madame HERNANZ, adjointe à la culture et à la communication, entourée de son équipe, Mesdames Flavie CAYOL, Céline CHARLES, Marguerite LE BIHAN, Monsieur Vincent GRIEU, de renforcer la communication institutionnelle en direction de la population en multipliant les supports de communication.

Elle considère que la communication publique est un service public à part entière, d'intérêt général.

Cette communication est certainement encore insuffisante mais il est à rappeler qu'une commune de 2000 habitants n'a pas les moyens de financer un poste de chargé de communication et qu'il incombe donc aux élus et aux agents de prendre en charge cette mission complexe et délicate.



Si la Gazette est un support d'information sur les dernières actualités, événements à venir, le Petit Tavellois a une toute autre vocation.

En effet, Monsieur le Maire a affirmé au nom de son équipe la volonté de transparence et de lisibilité au-delà des actes obligatoires. Ce magazine est donc une rétrospective de l'année 2022 et une mise en perspective pour 2023.



Ce sont donc 6 gazettes
qui ont été publiées en 2022
auxquels s'ajoutent les annonces
sur les panneaux lumineux,
les publications sur Panneau Pocket
et a page Facebook de la mairie :
COMMUNE DE TAVEL OFFICIEL

PANNEAU POCKET : L'INFORMATION DANS VOTRE POCHE !

Pour être informés en temps réel, pensez à installer Panneau Pocket. C'est un outil très simple d'utilisation. Il vous suffit de télécharger l'application gratuite sur votre smartphone ou votre tablette.

A ce jour, 535 utilisateurs de smartphones ou tablettes ont téléchargé l'application et ont programmé la commune de TAVEL en favori. Ceci représente, à titre indicatif, l'équivalent de 58 % des foyers de la commune.



COMPÉTENCES & FINANCES



QUI FAIT QUOI ? POUR QUELS SERVICES ?

Parler finances et budget n'a de sens que s'il est mis en corrélation avec le service public rendu au regard des compétences de chaque institution.

Beaucoup de citoyens ont perdu, au fil des années, la connaissance des compétences attribuées aux collectivités et EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communautés de communes, Communauté d'Agglomération, communautés urbaines, Métropole) tant le partage est aléatoire d'un territoire à l'autre et surtout complexe. Certaines compétences sont obligatoires et d'autres facultatives. Elles sont pour la majorité le fruit de décisions locales, dans ce cas, les mairies du territoire décident de porter des missions en commun à travers l'Agglomération. D'autres sont le fruit de décisions nationales qui déterminent dans le cadre de réformes territoriales les missions obligatoirement portées par l'intercommunalité.

La commune est la plus petite subdivision administrative française. C'est également la plus ancienne et la plus identifiée par les administrés.

De fait, la mairie est la porte d'entrée de toutes les demandes, doléances et exigences y compris les plus inattendues sans discernement parfois sur ce qui relève de ses compétences ou celles d'entreprises privées.

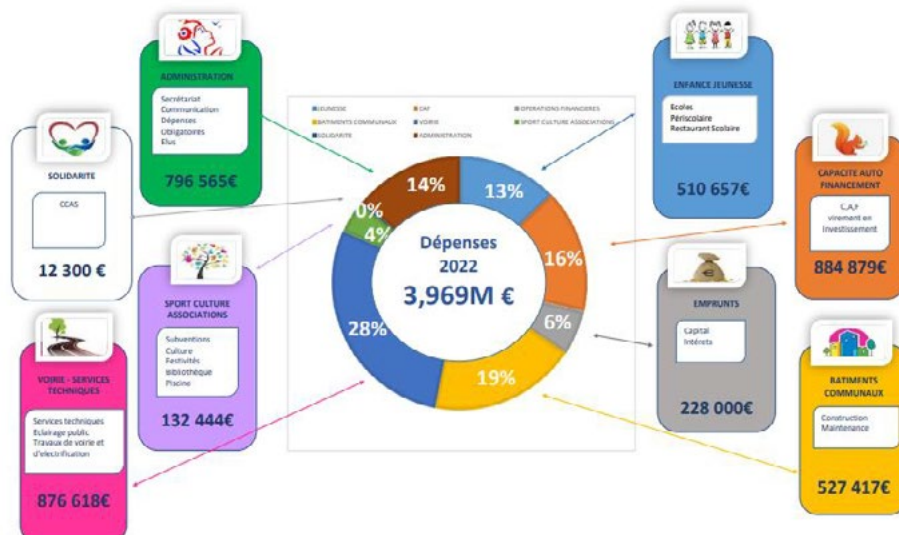
La mairie s'occupe de la gestion des écoles, du service périscolaire, de la restauration scolaire, du sport, de la culture, de l'action sociale, de l'enregistrement des permis d'aménager et de construire (instruits par l'agglomération du Gard Rhodanien), de la culture et du patrimoine, de la voirie, de l'entretien des bâtiments, des espaces publics et des espaces verts ...

Ces compétences engagent la commune à proposer les infrastructures supports pour proposer ces services, ce qui repose sur une ambition et une volonté politique qui n'a pas manqué aux différentes municipalités.

RÉPARTITION DES DÉPENSES/RÉALISATIONS EN 2022

Monsieur Richard BERMOND-GONNET, adjoint aux finances, a fait le choix de présenter les dépenses non pas d'un point de vue comptable par chapitre mais par pôle d'action car l'association du coût aux services est plus parlante.

Cela permet de visualiser le service rendu à la population et de mettre en exergue les contraintes et les volontés politiques.





QUE FAIT L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN ?

À SAVOIR

Compétences et missions de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : SCOT, instruction d'urbanisme, aménagement de l'espace communautaire, Création et entretien de sentiers de randonnées, VTT
- TRANSPORT : scolaires, voyageurs, solidaire
- SOLIDARITÉS : politique de la ville
- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS
- ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE COLLECTE
- TRAITEMENT DES DÉCHETS
- EAU ET ASSAINISSEMENT
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
- PETITE ENFANCE : création et gestion de structures d'accueil (Crèches), relais Petite Enfance
- JEUNESSE : création et gestion des ALSH (centres aérés), création et gestion de centres ados
- EMPLOI : mission Locale Jeune, chantiers d'utilités sociales
- ACTIVITÉ AGRICOLE
- SANTÉ
- MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
- EMPLOI
- ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : écoles de musique, conservatoire de musique et de danse
- SÉCURITÉ ET RISQUES MAJEURS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN

1717, Route Avignon
30200 Bagnols-sur-Cèze

Tél : 04 66 79 01 02 // Fax : 04 66 79 33 50

En savoir + : <https://www.gardrhodanien.fr/lagglo/competences-et-missions/>

POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

— Sur la redevance incitative :

0 800 724 979

Service & appel
gratuits

redavance.incitative@gardrhodanien.fr

— Sur l'accompagnement et les aides aux entreprises :

MAISON DES ENTREPRISES : 04 66 79 38 00

— Sur l'eau et l'assainissement :

MAISON DE L'EAU : 04 66 79 47 48 - agglodeleau@gardrhodanien.fr

CHAPITRE II **PERSPECTIVES 2023**

Tavel

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE



FOCUS SUR LA CENTRALE SOLAIRE :

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL

Le projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque à Campey trouve ses origines dans la volonté communale de :

- Contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de la transition énergétique, en s'inscrivant dans la stratégie de la Région Occitanie dont l'ambition est de devenir la première Région d'Europe à énergie positive d'ici 2050 ;
- Valoriser le foncier communal et bénéficier ainsi des retombées économiques du projet via la location des terrains et la fiscalité durant 40 ans, ainsi que par les emplois et l'économie locale générés durant les phases de chantier et d'exploitation ;
- Renforcer la sécurité incendie du poste électrique de Campey, une infrastructure stratégique pour la région où transite l'équivalent de la consommation de plus de 4 millions d'habitants, grâce au rôle de « coupe-feu » de la centrale et des équipements prévus.

EN RÉSUMÉ

Puissance prévisionnelle : 57MWc
 Soit l'équivalent en consommation d'électricité de **24 174 foyers***
Superficie clôturée : 57 hectares
Revenu locatif communal : 296 400€ / an

UN CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DIFFICILE

Pour faire face à la crise climatique et réduire notre dépendance aux énergies fossiles, l'Etat français et les autres états membres de l'union européenne se sont donné pour **objectif d'atteindre 40% de part d'énergies renouvelables dans leur mix énergétique d'ici 2030**. En 2020, en France, la part de consommation finale brute d'énergie provenant de sources renouvelables était de 19,1% au lieu de l'objectif de 23%. C'est le seul pays européen à ne pas avoir atteint l'objectif national fixé.

Des efforts conséquents sont attendus sur le territoire national afin de rattraper ce retard et limiter les flambées de prix de l'énergie pour les foyers français dans le contexte de guerre ukrainienne et de tensions avec la Russie.

Au niveau local, le Gard rhodanien a une politique volontariste et ambitieuse en matière de transition énergétique. Il s'est d'ailleurs

engagé avec l'Etat dans un « Contrat de Transition Ecologique ». Cependant, sur ce territoire, **les énergies renouvelables ne représentent en 2022 qu'environ 6% dans le mix énergétique**. L'équipement des toitures des bâtiments publics en installation solaire photovoltaïque présente un potentiel estimé à 4 MWc soit à peine +0,54% de contribution à son mix énergétique. Un dispositif d'aides à la rénovation thermique des bâtiments a également été mis en place par l'agglomération en janvier 2022.

En raison de la faible part actuelle des énergies renouvelables dans le mix énergétique, et de la raréfaction des sites dégradés à équiper en priorité (carrières en fin d'exploitation, décharges, délaissés industriels), **l'implantation de centrales solaires au sol est indispensable**.

LE CHOIX DU SITE DE CAMPEY

Le poste électrique de 400kV situé à l'Ouest de Tavel par lequel transite l'électricité provenant de la centrale nucléaire de Tricastin est un point d'interconnexion majeur pour la production et le transport d'électricité. Il alimente notamment plus de 4 millions de foyers en région PACA. Construit dans les années 1975 et d'une superficie équivalente à 20 terrains de foot, il est l'une des plus grandes infrastructures électriques d'Europe, stratégique pour l'alimentation énergétique du pays.

Le choix du site de Campey pour l'implantation d'une centrale solaire au sol se justifie par différents paramètres :

- des terrains communaux,
- un raccordement de la centrale directement au poste, évitant ainsi des travaux sur plusieurs kilomètres et leurs impacts,
- une zone déjà dégradée d'un point de vue paysager et ayant un intérêt écologique moindre par rapport à d'autres espaces communaux,
- une position distante du village, afin de limiter l'impact paysager sur le bourg ainsi que sur la zone viticole principale,
- un objectif majeur : mettre en défense le poste contre les risques d'incendies qui sont de plus en plus importants.



LES BÉNÉFICES LOCAUX DU PROJET

En plus d'une production significative d'énergie renouvelable pour le Gard rhodanien, ce projet sera source d'autres intérêts pour le territoire et ses habitants.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Loyer pendant 40 ans équivalent à 10% des recettes annuelles de la commune, ainsi que des indemnités d'immobilisation des terrains d'ici à sa mise en service.
- Retombées fiscales reversées à la commune, la communauté d'agglomération du Gard rhodanien et le département du Gard sur les 40 ans d'exploitation.

RÉALISATION D'ACTIONS POUR VALORISER LES ALENTOURS DU SITE

- Réflexion sur le développement touristique et de loisirs de la zone de Campey
- Aménagement pour favoriser l'accueil de publics (ex. : sentiers de découverte, aire de repos, ...)
- Dotation d'un fonds pour soutenir des initiatives citoyennes.

RÉDUCTION DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

- Le « projet de loi pour l'accélération des énergies renouvelables » prévoit que les fournisseurs d'électricité déduisent un montant forfaitaire annuel des factures de clients résidentiels proches d'installations de productions d'énergies renouvelables ainsi que les communes accueillant ces installations (article 19).

INVESTISSEMENT DES RECETTES DANS DES PROJETS LOCAUX

- Exemples : aménagement de la voirie, la rénovation thermique des bâtiments publics, la construction de la nouvelle bibliothèque, aide à la rénovation thermique de l'habitat pour les tavellois, équipement des toitures des bâtiments publics en solaire photovoltaïque, etc.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

- Destinée en priorité aux tavellois puis élargie à la communauté d'agglomération du Gard rhodanien

MESURES RELATIVES AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- Engagement à préserver des terrains, dans les secteurs alentours, représentant 3 à 4 fois la surface défrichée en compensation des impacts ne pouvant être évités ou réduits sur les habitats des espèces recensées.
- Financement de travaux sylvicoles et entretiens de milieux en faveur de la biodiversité, dans le cadre des mesures de compensation.

MOYENS POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Installation d'une aire de retournement pour les pompiers, de citernes supplémentaires et de bandes coupe-feux. Sensibilisation des acteurs locaux au risque incendie.

UN PROJET COLLECTIF ET CONCERTÉ

Afin de développer ce projet, la municipalité a reçu une quinzaine de candidatures suite à son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé au niveau national. Elle a sélectionné un groupement constitué de : l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat d'Occitanie (AREC), la Société d'Aménagement et d'Équipement du Gard (SEGARD) et TotalEnergies.

Un **comité de pilotage** regroupant la commune et ses partenaires assure la gouvernance du projet. La commune et ses partenaires se sont engagés à conduire une démarche de concertation visant à impliquer le plus grand nombre. Outre la diffusion d'une information complète et transparente sur le projet et ses avancements, différents moyens ont été mis en place.

Un **comité de suivi** a ainsi été constitué. Il est composé de représentants d'organismes publics et privés concernés par le site ou par différents enjeux liés au projet : communes voisines (Lirac, Rochefort-du-Gard, St-Victor-La-Coste), communauté d'agglomération du Gard rhodanien, Cleantech Vallée, Fédération départementale de chasse du Gard, Office de tourisme - Provence Occitane, ONF (Office National des Forêts), RTE (Réseau de transport d'électricité), SIVU de l'Yeuseraie, Syndicat viticole de l'appellation Tavel, Syndicat des vignerons des côtes du Rhône.

Cette instance volontaire s'est réunie déjà à trois reprises en 2022. Les participants sont invités à assurer le suivi du projet, relayer les informations. Ils mettent en exergue des points à étudier et veillent à leurs prises en compte dans l'avancement du projet. Ils participent ainsi à la construction collective du projet.

En parallèle de ces deux instances, les codéveloppeurs sont en contact direct avec différents acteurs locaux ayant des activités sur Campey (ex. : chasseurs, vignerons, berger, gestionnaires du poste électrique, ONF...) afin d'écouter leurs préoccupations, étudier des alternatives potentielles et bénéficier de leurs connaissances de la zone d'étude.

Enfin, des actions sont conduites pour tenir informés les habitants et recueillir leurs avis. **Deux permanences publiques ont été réalisées** (décembre 2021, juin 2022) et une 3ème sera programmée début 2023. L'équipe-projet se rend disponible pour s'entretenir avec les personnes désirant échanger sur le projet. **Un site internet dédié présente le projet**, avec une foire aux questions alimentée régulièrement sur la base des sollicitations collectées. Un cahier d'observation est aussi à disposition à l'accueil de la mairie.

Ainsi, le projet évolue au fur et à mesure des échanges, dans un esprit d'écoute et de coconstruction.

Très prochainement, vous pourrez consulter à l'entrée de la bibliothèque municipale les panneaux de présentation du projet affichés lors des précédentes permanences publiques.

Les Echos

Gard : la centrale solaire de Tavel financée par un partenariat public privé

L'agence régionale de l'énergie et du climat (Arec) de la région Occitanie, TotalEnergies Renouvelables France et la Segard, signent un partenariat de codéveloppement pour le projet solaire photovoltaïque de Tavel, dans le Gard.



Le partenariat signé entre l'arec, TotalEnergies Renouvelables France et la Segard vise la création d'une centrale solaire sur le site industriel de Campey. (D.R.)

Publié le 9 déc. 2021 à 14:10 Par [Hubert Violante](#)



- **Page Internet :**
<https://renouvelables.totalenergies.fr/fr/nos-projets/en-developpement/projet-de-centrale-solaire-de-tavel>
- **Nous écrire :** centralesolaire.campey@totalenergies.com



LES BÉNÉFICES LOCAUX DU PROJET

Outre les aspects techniques et réglementaires inhérents à ce type de projet, des enjeux locaux ont été identifiés dans plusieurs domaines cités ci-après. Chaque sujet soulevé est pris en compte dans le développement du projet afin que la centrale solaire s'inscrive au mieux sur notre territoire.



Risque incendie



Viticulture



Chasse, gestion cynégétique



Nature & Biodiversité



Paysage



Tourisme et loisirs



Elevage

Des études multiples sont conduites, à la charge des codéveloppeurs, notamment :

➔ **Étude naturaliste** confiée au bureau d'études Eco-Med, lancée dès le printemps 2021. Pendant une année, des écologues se sont rendus à plusieurs reprises, de jour et de nuit, sur le site de Campey afin de recenser les espèces faunistiques et floristiques présentes. Sur cette base sont définies les mesures à mettre en œuvre pour éviter, réduire ou compenser les impacts potentiels.

L'implantation de la centrale solaire nécessitera le prélèvement d'environ 60 hectares de taillis de chêne vert, au sein du massif forestier de l'Yeuseraie couvrant 17 000 hectares. Le défrichement est strictement encadré en France. Il fait l'objet d'une demande d'autorisation et nécessite obligatoirement une compensation se traduisant soit par la réalisation de travaux d'amélioration sylvicoles sur une surface au moins égale à celle défrichée, soit par la désignation d'une compensation financière au Fonds stratégique de la forêt et du bois (FSFB).

A noter que la zone boisée de Campey présente des intérêts plus faibles aux niveaux écologique et sylvicole par rapport à d'autres espaces proches, du fait d'une absence d'entretien forestier depuis la 2ème guerre mondiale. De plus, la densification de la forêt, qu'on appelle aussi fermeture du milieu aggrave le risque incendie. Les travaux de compensation, adaptés au changement climatique et ciblés localement, contribueront à l'amélioration et au maintien des espaces forestiers.

➔ **Étude paysagère** menée par le bureau d'études Abies. Il s'agit d'identifier les éléments patrimoniaux et vues remarquables du territoire puis de formuler des préconisations pour l'insertion paysagère de la centrale solaire dans son environnement (ex :

éviter de certains secteurs présentant des covisibilités, mise en place de haies etc.). Des photomontages sont en cours de réalisation pour modéliser les vues des installations depuis différents lieux.

Au regard de certains enjeux, des études particulières sont aussi programmées par les codéveloppeurs :

➔ **Une étude portant sur le risque incendie** est menée par le bureau d'étude MTDA, ayant notamment accompagné les services de l'Etat dans l'élaboration de la carte départementale de l'aléa « feu de forêt » paru fin 2021. La protection du poste électrique est un enjeu primordial face aux feux de forêt qui constituent un risque majeur sur le massif de l'Yeuseraie. Cette étude permettra de dimensionner des équipements de lutte pour améliorer la sécurité du site et l'efficacité des interventions des moyens de secours.

➔ **La ressource en eau** sur Campey fait l'objet de préoccupations soulevées lors d'entretiens réalisés avec les pompiers, des chasseurs et des viticulteurs. Une étude de faisabilité est engagée portant sur la récupération partielle des eaux pluviales ruisselant en bas des panneaux photovoltaïques, en parallèle d'un dialogue avec l'administration pour s'assurer de la réglementation en la matière.

➔ **Une étude de modélisation des continuités écologiques de la grande faune** est confiée à la fédération départementale de chasse. Il s'agit d'évaluer de manière théorique les incidences de la centrale solaire sur les déplacements du gros gibier. Des solutions pour améliorer l'efficacité de l'effort de chasse et participer à la protection des vignes font l'objet de réflexions avec les chasseurs et les vignerons.

PRÉSENTATION DU GUICHET RENOV' OCCITANIE

La commune souhaite étudier une contribution au programme de rénovation thermique des bâtiments des tavellois via le service public régional de la rénovation énergétique des logements privés : Renov'Occitanie.

Bénéficiaire de recettes relatives à l'immobilisation des terrains pour l'étude du projet solaire de Campey, la commune de Tavel étudie les possibilités de cofinancer, aux côtés de la Région, l'étape de l'accompagnement des travaux du programme Renov'Occitanie afin que les Tavellois puisse bénéficier d'une prise en charge complémentaire.

Les foyers tavellois intéressés par une telle contribution de la commune sont invités à se faire connaître via l'adresse mail de la commune (contact@mairiedetavel.fr) avant le **15 mars 2023**, afin que la municipalité évalue la faisabilité de cet accompagnement complémentaire et ses modalités de mise en œuvre le cas échéant.

1.	Définition du projet 90€ TTC au lieu de 640€ TTC • Audit énergétique • Remise d'un rapport avec 2 scénarios de travaux au minimum • Établissement des plans de financement
2.	Accompagnement des travaux 480€ TTC au lieu de 1500€ TTC • Assistance à la consultation des entreprises • Analyse des devis • Assistance à la rédaction des demandes d'aides • Accompagnement pour le suivi et la réception des travaux • Suivi de consommation

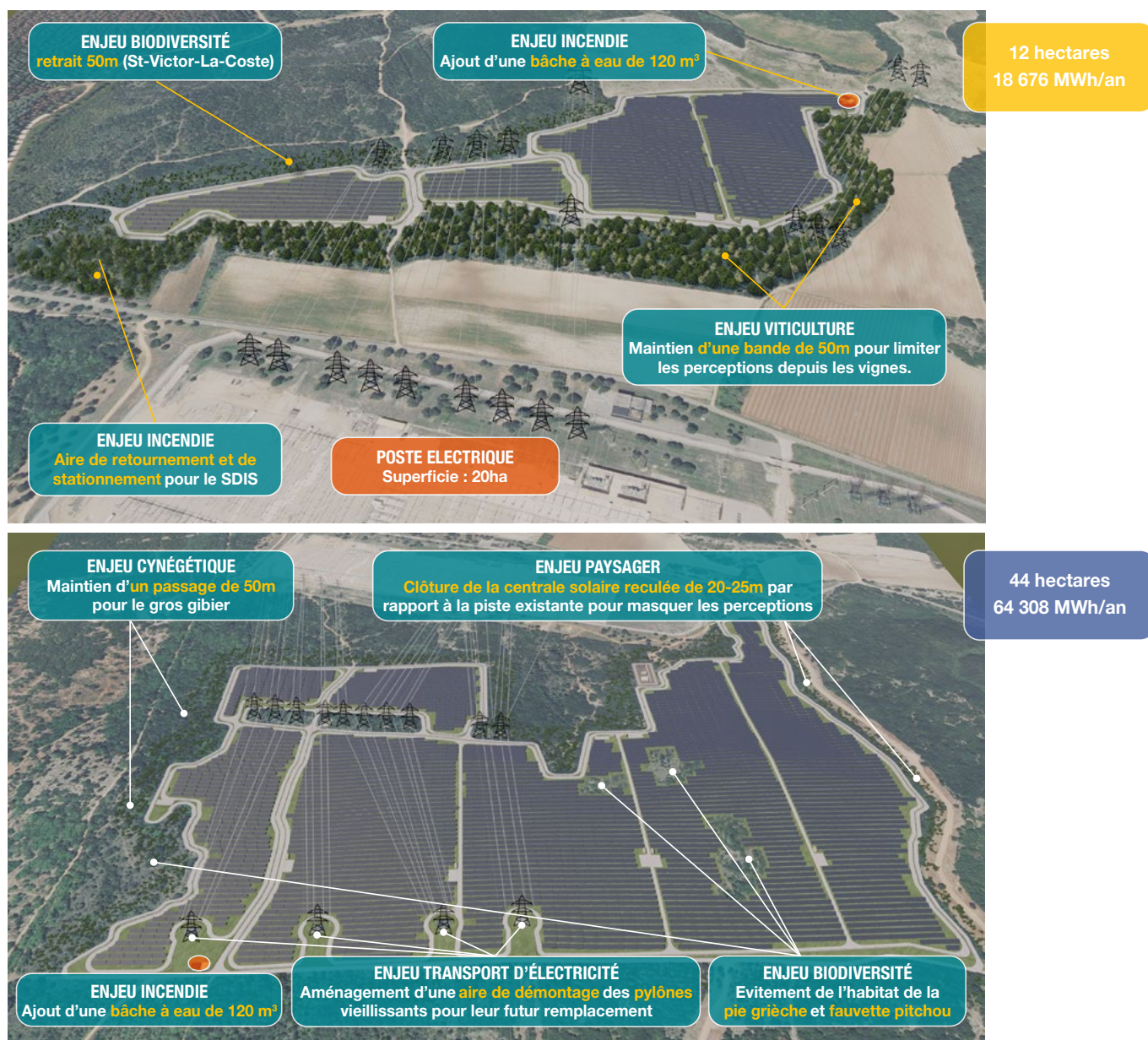


PROJET D'IMPLANTATION

Lors de l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé par la commune de Tavel en février 2021, la zone d'étude initiale était de 82 hectares, sachant que toute la zone ne serait pas équipée. Suite à plusieurs entretiens menés et à la réception des premiers retours des inventaires écologiques, les co-développeurs ont réduit la zone d'implantation potentielle.

En 2022 le zonage a continué à évoluer au regard de multiples paramètres locaux, des avis formulés par les membres du comité de suivi et différents organismes (ex. : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard), mais aussi des éléments soulevés par certains usagers du site ainsi que lors des permanences publiques.

Les contours de ce projet photovoltaïque sont aujourd'hui définis et sont présentés dans les deux illustrations ci-dessous :



APPEL À PARTICIPATION //

Partagez vos idées pour des espaces dédiés à la préservation de la biodiversité à Tavel.

La municipalité étudie, avec les partenaires du projet photovoltaïque de Campey, la valorisation du secteur « les Comeyres » entre le village et la nef solaire. Le terrain communal est d'une superficie de 60 hectares et fait l'objet de réflexion autour de deux axes :

- Actions en faveur de la biodiversité (ex. : sanctuarisation d'un espace, installation de gîtes à chauve-souris, etc.) ;
- Aménagements pour l'accueil des publics et la découverte de la nature.

Nous vous invitons à faire part de vos idées par mail à l'adresse centralesolaire.campey@totalenergies.com d'ici le 15 mars 2023 à 12h. La municipalité et les partenaires étudieront les propositions reçues et feront un retour sur les pistes retenues dans l'édition mai - juin 2023 de la Gazette de Tavel !

AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT



TAVEL SE MET AU VERT

La fin d'année 2022 a été une période difficile en matière de circulation. Nous espérons cependant qu'une fois tous les travaux de voirie réalisés, l'ensemble des Tavellois sera satisfait de la sécurisation mise en place et des nouveaux aménagements proposés.

Depuis plusieurs semaines, l'équipe aménagement du village, en collaboration avec les services techniques et les jardiniers travaillent d'arrache pieds pour réfléchir à de nouveaux espaces de fleurissement et de nouvelles zones de repos. Ainsi, dès le premier trimestre 2023, différentes zones vont être « verdurisées » :

AMÉNAGEMENT ENTRÉE EST DU VILLAGE

L'équipe des jardiniers va implanter une nouvelle pergola et un tapis de différents végétaux viendra s'ajouter sur la portion (entre le pont de l'autoroute et l'entrée du garage REYNIER). Les plantes ont été minutieusement sélectionnées pour s'adapter au mieux à notre village calcaire.

CRÉATION D'ESPACES VERTS

De nouvelles zones de fleurissement vont voir le jour. L'entreprise chargée des travaux de la traversée du village a prévu des espaces de plantations. Des couvres sols y seront implantés, mais aussi des plantes méditerranéennes (entre la pharmacie et le Petit Bazar TAVELLOIS).

Des Micocouliers et des Mélias (lilas de Perse) viendront border l'artère principale du pont de l'autoroute jusqu'à la sortie du village, route de Valliguières, ce qui apportera ombre et fraîcheur à la commune. Des plantes grimpantes viendront garnir également la pergola (piscine /parc Malo) toujours dans un but d'embellissement, mais également de rafraîchissement.

FLEURISSEMENT ET MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE

L'entreprise 2B paysage a de nouveau été sollicitée pour travailler autour de la chapelle. L'idée est de valoriser notre patrimoine, mais aussi de le protéger. Le projet de Benoit Brunet répond parfaitement à cette démarche, et saura sans aucun doute vous ravir.

MOBILIER URBAIN

De nouveaux arrêts de bus répondant aux normes de sécurité vont être installés prochainement pour abriter les usagers. (Poste, cave coopérative, et lotissement de la GENESTIERE). Un ou deux arbres seront plantés à proximité de chacun d'eux pour apporter confort aux usagers durant les périodes chaudes.

De nouvelles assises et poubelles viendront se rajouter ou remplacer les anciennes sur la traversée du village, mais également devant le cimetière, l'église...

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Une nouvelle campagne d'installation de bacs à fleurs et de carottages dans le cadre du permis de végétaliser va débuter. Nous remercions tous ceux qui ont déjà participé au projet grâce à leur engagement.

Afin de permettre à chacun de fleurir sa rue, le permis de végétaliser est désormais étendu à l'ensemble des rues et quartiers. Les plantations directement en terre après carottage effectué par les services techniques seront favorisées. Ceci permet une meilleure implantation du végétal et surtout moins d'arrosage. L'équipe des jardiniers est à votre disposition pour conseils, choix des végétaux et emplacement, en fonction de votre projet.

N'attendez plus, retirez en mairie votre permis de végétaliser afin d'aider nos jardiniers à rendre notre ravissant village de Tavel en « petit poumon de verdure ».

OLD ou OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les Obligations Légales de Débroussaillement ou O L D comme leur nom l'indique sont des obligations, donc elles doivent être respectées.

POURQUOI LES FAIRE RESPECTER ?

Il est important que chaque propriétaire de terrain arboré et végétalisé prenne conscience qu'un terrain mal entretenu ou laissé à l'abandon peut devenir en quelques instants le théâtre d'un incendie qui peut prendre des ampleurs catastrophiques et entraîner la destruction d'habitations qui seraient proches...

Un incendie peut se produire en pleine campagne mais également en zone urbaine, une haie mal entretenue, un talus envahi par des broussailles sont autant de risques potentiels.

COMMENT LES FAIRE RESPECTER ?

La première étape sera mise en place dès le début de l'année et consistera à recenser les terrains mal entretenus et présentant un risque évident en cas de départ d'incendie. Puis seconde étape, un courrier de mise en demeure de procéder à cette obligation légale de débroussaillement sera envoyé avec un délai de deux mois pour réaliser les travaux. Les propriétaires qui ne respecteraient pas cette mise en demeure pourraient être amenés à verser une amende de 100 € par jour de retard.

La troisième étape qui sera mise en œuvre passé le délai consenti par courrier, consistera à faire procéder au débroussaillement à la charge du propriétaire concerné qui recevra un titre à régler auprès du trésor public afin que la commune soit dédommée des travaux réalisés.

Une amende pénale allant jusqu'à 1500 € et même 15000 € (si la négligence a permis la propagation d'un incendie) pourra être dressée si l'obligation de débroussaillement n'a pas été respectée.

Chacun d'entre nous a encore en mémoire les terribles incendies de l'été dernier et nous sommes conscients du malheur que peut représenter la perte d'une maison, ou pire encore la perte de vies humaines lors de ces événements.

Vu les sécheresses estivales et le mistral qui impactent notre région, de tels sinistres peuvent devenir de plus en plus fréquents, aussi il est impératif que celles et ceux qui sont propriétaires de terrains qui sont soumis à ces OLD se mettent au plus vite en conformité.

IL EN VA DE LA SÉCURITÉ DE TOUS.

LES OISEAUX FONT LEUR NID ...



Petit rappel : Les oiseaux font leur nid ... ne taillez pas les haies, n'élaguez pas les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet ! Merci d'anticiper.

La LPO, Ligue Pour la Protection des Oiseaux recommande de ne plus tailler les haies ni d'élagger les arbres entre fin mars et fin juillet, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

De nombreuses espèces s'installent dans ces arbustes protecteurs ... le Merle noir, le Rougegorge familier, l'Accenteur mouche, le Verdier d'Europe, le Pinson des arbres, le chardonneret élégant et bien d'autres utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids.

Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO recommande donc d'arrêter de couper les haies, d'élagger dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tôt fin juillet.

Les oiseaux et la faune des jardins vous remercient !

En savoir + : <https://www.lpo.fr/>

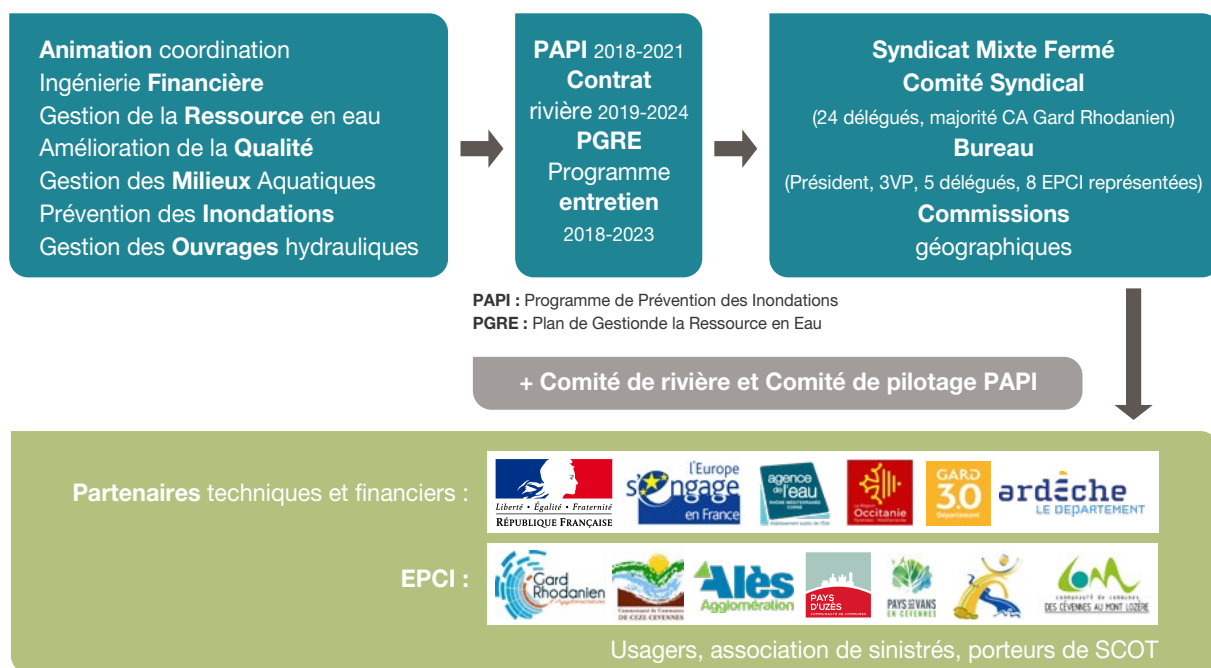
LE RÔLE DE L'ABCÈZE

Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône

Ce Syndicat a pour objet la gestion de la ressource en eau à l'échelle des bassins versants. Il agit pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux, partager et économiser l'eau, prévenir et protéger contre les inondations.

Le MALAVEN prend naissance dans le massif calcaire au Sud-ouest de Tavel. Il est rejoint par les cours d'eau de la GENESTIERE et du MANISSY provenant du plateau de VALLONGUE. L'ensemble de ce bassin a une superficie proche de 22.5 km².

Une réunion publique d'information s'est tenue le 21 novembre 2022 à la salle des fêtes de TAVEL.



Chaque année le Syndicat AB Cèze intervient par le biais de son Equipe Verte pour l'entretien de la végétation des berges du MALAVEN. Tous les abords des ponts sont débroussaillés entre une et deux fois par an. L'objectif de ces travaux est de **favoriser les écoulements de l'eau** notamment en période de crue et limiter les phénomènes d'embâcle (bouchon) au droit des ouvrages.

Le Syndicat peut intervenir aussi ponctuellement lors de dégâts impliquant un risque imminent lié à la sécurité hydraulique comme pour les cas d'embâcles ou d'arbres tombés en travers du cours d'eau.

Enfin, comme inscrit dans le plan de gestion de la végétation du territoire de la Cèze et des petits affluents du Rhône, le MALAVEN fait l'objet d'interventions plus lourdes tous les trois ans. Le tracé du cours d'eau est prospecté par un technicien. Les arbres morts ou déstabilisés sont identifiés, marqués puis abattus, débités et rangés en haut de berges. Le bois reste bien sûr à disposition du propriétaire du terrain.

Afin de pouvoir opérer sur des terrains privés (les propriétaires riverains des cours d'eau sont propriétaires jusqu'au milieu du cours d'eau), le Syndicat est détenteur d'une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) délivré par la Préfecture du Gard. Le droit de propriété du lit est réglementé par l'article **L. 215.2 du Code de l'Environnement**.

Il stipule que « *le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire* ».

Les riverains sont tenus, aux termes de l'article **L.215-14 du Code de l'Environnement**, à « *un entretien régulier du cours d'eau visant à maintenir ce dernier dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, les débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.* »

Toutes les opérations d'entretien menées par le Syndicat sont définies dans le cadre d'Intérêt Général.

Pour toute question relative au cours d'eau n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte AB Cèze

Téléphone : **04 66 25 32 22** / Site web : **www.abceze.fr** / Page Facebook : **AB Cèze**





LE DISPOSITIF ECOWATT

Que se passe-t-il lorsque le système électrique est sous tension ?

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, en particulier en semaine pendant les heures de pointe, il est possible que notre système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins.

Dans ce cas, le gestionnaire Réseau de transport d'électricité (RTE) émet une alerte « Ecowatt orange » ou « Ecowatt rouge » pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire leur consommation d'électricité, entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

- Si la mobilisation est suffisante, le système électrique est soulagé et le risque de coupure est écarté.
- Si la mobilisation est insuffisante, RTE peut être amené, deux ou trois jours après la première alerte « Ecowatt rouge », à demander aux distributeurs à procéder à des coupures d'électricité localisées et temporaires. Elles sont mises en œuvre en dernier recours (le jour J) pour éviter une panne de grande ampleur.

enedis

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elle seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone **24h/24, 7j/7 : 09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

CHAPITRE III LA VIE À TAVEL

LA VIE À TAVEL

LES TALENTS DU VILLAGE



J'❤️TAVEL

NOS CHAMPIONS

ÉQUITATION

Léana SALINAS, Championne de France d'équitation

Le club de Vedène (84) et la commune de TAVEL sont honorés par les résultats de Léana SALINAS lors du dernier championnat de France d'équitation en juillet dernier à LAMOTTE-BEUVRON (41)

- Championne de France en Equiathlon Excellence (saut et cross)
- Vice-championne de France en Concours Complet d'Equitation (saut, obstacle et dressage)
- 3^{ème} du championnat de France en Dressage



JUDO CLUB DE TAVEL

Le Judo club de TAVEL existe depuis 1990 et après la crise sanitaire, compte aujourd'hui plus de 60 adhérents à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte. Les cours sont dispensés par Franck PELLEGRINO DEJEPS 6ème Dan et ROBULET Oleg BPJEPS 2ème Dan.

Cette saison post-pandémie a été marquée par d'excellents résultats pour notre club de village.

Un titre de Vice-championne de France pour Emma PELLEGRINO et sa partenaire Aurélie ALEGRE en nage no kata compétition dans la catégorie des 15-18 ans.

Pour arriver à un tel résultat, Emma et Aurélie n'ont jamais arrêté leur préparation même pendant la crise sanitaire.

Le 12 février 2022, pour leur 1ère sortie en compétition depuis le confinement, elles remportent le Tournoi international de MEXIMIEUX, puis le lendemain, sortent victorieuses de la coupe régionale qui les qualifie pour le championnat de France qui s'est déroulé à VINON SUR VERDON le 13 MARS 2022.



Elles s'inclinent en finale de seulement trois petits points. Cette deuxième place nationale les qualifiait pour les championnats d'Europe en Croatie mais malheureusement notre jeune TAVELLOISE n'a pas pu disputer ce championnat car le règlement international stipule que les deux judokates doivent impérativement avoir moins de 18 ans (Emma avait 16 ans et Aurélie 18 ans...et quelques jours...).

Loan PELLEGRINO est qualifié pour le Championnat de France Espoir qui se déroulera à Ceyrat, près de Clermont-Ferrand le 22 mai prochain.

Pour se qualifier, Loan termine 3ème des championnats régionaux qui se sont déroulés



au Palais des sports à Marseille (ne s'inclinant que de très peu en ½ finale).

A noter la très belle performance de Pablo LEJARS le même jour qui termine 5ème des championnats cadet 2ème division. Il décroche également la 3ème place du championnat départemental cadet. Cette saison Loan performe également sur des Tournois Nationaux et termine 2ème du tournoi National excellence de Toulouse, 3ème du Tournoi national de Romans sur Isère, et est vice-champion départemental.

Loan et Pablo ont présenté le 4 Juin 2022 à VINON SUR VERDON, leur examen kata et technique pour l'obtention de la ceinture noire, Loan ayant déjà marqué tous ses points en compétition cette saison.

Ils sont désormais tous 2, ceintures noires à 14 et 16 ans. Quel talent !

LA RELÈVE EST LA !



Puisque nos jeunes benjamins 1^{ère} année se distinguent au dernier championnat départemental :

Nathan POTENZA et Jules SANCHEZ terminent 3^{ème} et Tomi CLECH 5^{ème}.

Ces trois judokas ont représenté le village de Tavel au championnat régional qui se déroulait au Palais des sports à Marseille où Nathan termine à une très belle 7ème place.

Les cours se déroulent toujours dans la salle du foyer de Tavel, les mardis et vendredis pour les 6 ans à Adultes et le samedi matin pour les 4-5ans.

Comme chaque année, des initiations gratuites ont été proposées cette saison aux écoles de Tavel par les professeurs du club et ce dernier espère pouvoir organiser à

nouveau son tournoi annuel la saison prochaine. **Contact : 06 63 43 78 62**



LES LAURÉATS DU BREVET

Samedi 15 octobre 2022

Samedi 15 octobre 2022 a eu lieu la Cérémonie de remise des diplômes du CFG et du DNB 2022 au Collège PAUL VALERY. Les élèves de 3ème durant l'année 2021-2022 et leur famille ont été invités à participer à cette manifestation comme les personnels de l'établissement.

Cette année, le taux de réussite au DNB est de 92,6 % (taux académique 89%). Avec les récipiendaires du CFG, ce sont 95 % des élèves de 3ème qui quittent le collège avec un diplôme.

UN PEU D'HISTOIRE... DE SOUVENIRS



RÉCIT...

Les souvenirs soulagent la monotonie de mes soirs d'hiver et mes pensées s'envolent comme des jets d'eau fraîche qui éclaboussent mes joues pâlottes, comme des pétales de fleurs multicolores qui dispersent leur fragrance au fin-fond de moi-même, je me reconnais alors, je me ravive odeurs et fraîcheur des temps jadis parlent de mon histoire.

Imprégné dans les creux en pierre de chaque maison, j'entends l'écho encore perceptible de la trompette de « la Patou ». C'est la crieuse publique, celle qui annonce haut et fort une nouvelle, un évènement en y joignant tous les détails, elle parcourt les rues du village, s'arrête à des points stratégiques pour diffuser la précieuse information.

Je l'écoute, impressionnée qu'elle sache toujours tout avant les autres.

Sous le bitume, je sens encore la terre battue frémir sous le grondement des sabots des chevaux et des roues de charrettes, le temps roule et caresse tranquillement la poussière qui s'envole.

Je ferme les yeux et regarde à travers les vitres cassées de la forge, le manescau, devant son enclume activer le feu avec un énorme soufflet puis taper avec force sur le fer rougi d'une dent de charrue. La fumée envahit le moindre espace, brouille les formes. Tout est noir autour de lui, les murs, les outils, les établis, et même lui transpire du noir.

Il est beau ce grand homme dans ce contraste noir et rouge feu.

Le son des cloches de l'église rythme notre vie. Elles sonnent tout le temps pour tout, avec des tonalités plus ou moins avenantes, cela dépend. L'Angelus, par exemple, trois fois par jour, appelle au recueillement, à la prière.

Pour les trois messes du dimanche, elles carillonnent, s'époustouffent surtout pour celle de onze heures, la plus importante, celle qui rassemble de nombreux fidèles endimanchés.

L'après-midi, c'est les vêpres puis vers dix-huit heures les prières du soir. Là, c'est plus sobre, plus discret, seules les vieilles femmes emmitouffées dans des tons de gris, de noir, se pressent pour y assister.

Mes grands-tantes, surnommées « les BAPTISTINES » y participent, surtout celle qui s'appelle Jeanne. Secrètement, elle vient se faire consoler par Dieu de la mort de son fiancé à la guerre de 14-18, de ce mari qu'on lui a volé et de ces beaux enfants qu'elle n'a pas pu dorloter. Heureusement, papa et nous quatre, on est là.

Moi, le mois de mai, c'est celui que je préfère car c'est le mois de Marie, tous les soirs les cloches sonnent joyeusement pour la prière. Dans l'église, il fait sombre et encore froid et humide, mais on chante : « c'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau... »

Et puis il y a la promesse de la procession à travers le village où on chante en jetant en l'air des pétales de fleurs, j'adore...

Rue du lavoir, dans sa cave, Marius tue le cochon.

Par le soupirail à la lisière de la rue, les garnements s'accroupissent, s'agglutinent les uns aux autres, certains la tête collée au grillage et malicieux lui chantent : « Marius tout crus quand seras mort canteras pus ». Marius est un brave homme qui joue le jeu : il crie d'une voix d'ogre quelques mots en patois et tous détalent en riant.

En général, la Grande MAGUET arrive au village au printemps, les enfants la respectent, c'est une gentille caraque aux yeux clairs qui pousse un landau noir rempli de ses affaires ainsi que quelques aiguilles, bobines de fil, élastiques à culotte et rubans de couleur qu'elle vend de porte à porte.

Elle voyage de village en village et dans chacun, elle a ses habitudes.

Ici, elle dort toujours dans un cabanon route de Valliguières et des bruits courent qu'elle a un amoureux lui-même bohémien qui la rejoint le soir.

Nos mères se retrouvent au lavoir plusieurs fois par semaine par n'importe quel temps avec leur grosse bassine

remplie de linge de toute sorte.

Certaines le transportent sur une brouette, d'autres dans de vieux chariots rafistolés, bringuebalants d'autres encore s'équilibrent en portant un seau dans chaque main. C'est un travail physique et pénible qui fait mal au dos. Cette corvée appartient aux femmes.

Les mains gercées par l'eau froide, elles lancent les draps le plus loin possible, les ramènent, les savonnent, les brossent, les relancent, les essorent à la force des bras et des muscles du ventre.

Les règles implicites sont respectées, dans le grand bassin on lave, dans le plus petit on rince.

Aux « heures de pointe », le lavage de serpillière ou de tapis est banni.

C'est le lieu stratégique pour papoter, être au fait des dernières nouvelles mais absolument pas un lieu de confidences, tout ce qui sera dit ici sera répété... au centuple !

Je me souviens....

Un coiffeur barbier pour homme, place de la danse, une coiffeuse à permanente et bigoudis, un généreux électricien « Monsieur Provisoire » avec sa lourde boîte à ou-

tils, un boucher ambulant, un médecin de jour comme de nuit, un étonnant garde champêtre, le sourire des deux boulangères Marie et Jeanine qui sentent le bon pain chaud et la brioche, la petite salle de cinéma avec son piano et Charlot, cinq épiceries qui perlent le long de la rue principale.

Dans celle de mes grand-tantes, en face de la poste, il y a de la morue salée dans des caisses en bois et à l'entrée sur la gauche, alignés dans l'unique jet de lumière, trônent majestueux, étincelants, des grands bocaux de verre remplis de bonbons auxquels on n'a pas droit... sauf le dimanche.

Les petites perles de lune toutes rondes au goût de menthe, aux couleurs translucides bleues, roses et blanches me font encore rêver aujourd'hui.

Douillet soir d'hiver ...pêlemêle dans mon cœur, enfouie au milieu d'autres vieilleries, une pellicule jaunie sur les bords, projetée des séquences en noir et blanc.

La bobine se déroule en ronronnant, balayant sur la page vide, les images de mon petit village d'autrefois...

Marie-Hélène VALENTE

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE



PAROLE À L'OPPOSITION

Les élus de Tavel Avenir sont heureux de présenter leurs meilleurs vœux à tous les habitants de Tavel. Que l'année 2023 nous apporte santé, bonheur et prospérité. Dans un contexte national et international peu réjouissant, il nous faut rester optimistes et porter avec enthousiasme nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Rappelons aussi le rôle important de la commune, puisqu'elle est le lieu privilégié de la solidarité. Nous sommes là pour veiller à ce qu'elle fonctionne le mieux possible, dans la justice, le respect des lois et des citoyens. Les élus de la minorité sont pour ainsi dire les « sentinelles de la démocratie ».

La vie de notre commune est actuellement perturbée par les travaux de la RD4. Ils vont se prolonger pendant plusieurs

mois. Ces travaux sont nécessaires pour sécuriser et embellir la traversée de notre village. Nous comprenons leur intérêt pour l'avenir de Tavel. Nous resterons vigilants quant à leur bonne réalisation.

Il est dommage que les premières semaines aient été marquées par une période d'improvisation et une absence de contrôles : arrêt de bus non sécurisé pour nos enfants, vitesse excessive sur les itinéraires de déviation, absence d'information des commerçants, disposition farfelue des panneaux de signalisation, etc. Une fois de plus, nous regrettons le manque d'anticipation et d'information des Tavellois par la municipalité. Souhaitons que les choses s'améliorent dans le futur : cela fait partie de nos vœux.

TAVEL SOUS LES ÉTOILES

TAVEL SOUS LES ÉTOILES, 1^{ÈRE} ÉDITION

Vendredi 29 Juillet 2022 se tenait la 1^{ère} édition de **Tavel sous les étoiles**, organisée par la mairie de Tavel et animée par le **Parc du Cosmos**.

Une soirée de lune nouvelle offrait la promesse d'un ciel idéal à l'observation des étoiles.

En effet, lorsque la lune est absente, alors l'obscurité est optimale et rien ne propage la lumière du soleil. Malgré des conditions météo, ciel couvert et une légère pluie au matin, ainsi que des conditions de sécheresse interdisant l'accès aux massifs, l'évènement fut maintenu.

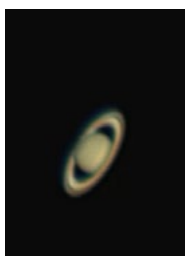
Initialement mis en place par l'équipe municipale afin de **sensibiliser les Tavelloises et les Tavellois à la notion de "pollution lumineuse"**, l'utilisation excessive des lumières est un fléau à l'observation du ciel depuis les zones habitées, mais plus grave, cette pollution nuit à la faune et la flore. Afin de s'en rendre compte, deux lieux ont été soigneusement et discrètement sélectionnés : La table d'orientation et les hauteurs de la croix d'Alix, c'est ce dernier qui fut choisi pour la 1^{ère} édition de Tavel sous les étoiles.

C'est sous un ciel couvert que des navettes ont pu relier le point de départ et le lieu de l'observation, les plus courageux ayant choisi de s'y rendre à pied !

Le lieu fut gardé secret pour des raisons logistiques mais surtout pour des raisons de confort d'observation, le nombre de télescopes détermine le nombre de spectateurs pour une rotation confortable. C'est donc entre 35 et 40 personnes qui ont pu participer au spectacle. Effectif atteint pour les réservations le jour de la publication de l'affiche dans le village et la publication sur les réseaux sociaux.

C'est à 21 heures que les Tavelloises et Tavellois se sont donné rendez-vous, confiants pour la météo, et sont allés rejoindre le maquis où les attendaient Axel et Jonathan, les deux astronomes, passionnés et équipés de deux puissants télescopes.

La météo n'étant pas de notre côté ce jour, l'évènement n'a été maintenu que par une intuition, mais une intuition partagée, aussi bien par les astronomes que par l'équipe et l'optimisme collégial fut récompensé lorsque le ciel fut intégral-

1^{ÈRE} ÉDITION 2022

TAVEL SOUS LES ÉTOILES

DÉCOUVREZ SATURNE, JUPITER ET MARS

Une soirée offerte par la municipalité de Tavel
Participation exceptionnelle du Parc du Cosmos

VENDREDI 29 JUILLET
à partir de 21h

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !

Contactez la Mairie pour participer

04 66 50 04 10

contact@mairiedetavel.fr

Le Parc du
COSMOS

Tavel
Château fort de la région

Amateurs ou curieux sont les bienvenus

N'hésitez pas à venir avec votre télescope (s'il est transportable)
La mairie ne saurait être tenue pour responsable
des dommages causés au matériel que vous déplacerez

lement dégagé des nuages. Là, le spectacle fut à la hauteur des efforts de chacun.

Axel et Jonathan nous présentaient : La Galaxie d'Andromède, l'amas d'Hercule, la nébuleuse de la lagune, les anneaux de saturnes et plus tardivement, Jupiter et ses satellites, Io et Titans nous honorait de sa présence !

Pascal Guénot, représentant de l'ONF (Organisme national des forêts) nous fit l'amitié de sa présence, et tout en souriant, reconnaissait que tout était "vraiment bien tombé" : temps, sécurité, public... Un alignement des planètes à saluer !

Depuis les hauteurs, tout le monde put également remarquer ce qu'est la pollution lumineuse, les dômes de lumières s'élevant au loin, autour de Nîmes, les Angles et Avignon...

Des vœux d'Axel, le plus expérimenté des astronomes du Parc du Cosmos, les hauteurs de Tavel offrent un point de vue particulièrement intéressant et cela, à tout juste 10 km du Parc du Cosmos.

En effet, ce parc d'observation ouvert au public, fut créé dans les années 80 et l'agrandissement de la commune des Angles absorba progressivement le maquis où était isolé le Parc, pour l'entourer totalement.

Il nous dira que depuis Tavel, les objets du ciel ont été "faciles à observer", sans doute... pour quelqu'un d'aussi expérimenté oui !

Nos deux astronomes nous ont gratifié de deux heures et demi d'un spectacle captivant aussi bien depuis l'optique de leur équipement que leurs explications passionnées.

Alors, à l'année prochaine et pensez à profiter en 2023, du mois d'Août pour observer les perséides, ces nuées d'étoiles filantes, qui n'ont pas besoin de télescopes pour être observées... et en famille !



Meilleurs Vœux 2023

Claude Philip et l'équipe Municipale vous souhaitent une très belle année !

AGENDA 2023



PROJETS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIEL

Cette année encore, les élus aidés du personnel communal et les associations souhaitent maintenir la dynamique enclenchée en 2022 et proposer différentes animations pour que TAVEL reste un village vivant et attractif.

La mairie prend sa part de contribution dans toutes les manifestations car elle intervient sur la logistique, la mobilisation des agents, l'ingénierie de projet, la communication, le soutien financier sans quoi ces manifestations ne pourraient pour la plupart avoir lieu... et c'est aussi grâce à l'impulsion et au travail des associations partenaires que le village vit. C'est donc le mariage des intentions et des énergies qui crée cette dynamique.

Vous pouvez dès à présent noter les dates suivantes sur vos agendas, ce calendrier n'est pas exhaustif et vous serez informés des nouvelles programmations dans les prochaines Gazettes, Panneau Pocket (l'information dans la poche), le site internet et sur Facebook !

- **Vendredi 17 mars**

NUIT DE LA SAINT PATRICK

la salle des fetes avec l'APE

- **Samedi 25 mars**

CARNAVAL avec ANIM TAVEL

- **Samedi 22 avril**

**BALADE POÉTIQUE AVEC URGENT CRIER
& DE MEMOIRE ET DE COEUR**

- **Samedi 13 mai**

FÊTE DES JARDINS

*avec l'APE, l'ALSH de Tavel,
le service periscolaire/technique*

- **Mercredi 21 juin**

FÊTE DE LA MUSIQUE

- **Vendredi 23 juin**

FÊTE DES ECOLES avec l'APE

- **Mercredi 07/21/28 juin, 19 juillet, 02/16/30 aout**

SOIRÉE FOODTRUCKS

- **Du vendredi 07 au dimanche 09 juillet**

FÊTE VOTIVE

avec ANIM TAVEL

- **Vendredi 14 juillet**

FÊTE NATIONALE

avec ANIM TAVEL

- **Courant juillet (date à définir)**

NUIT DES ÉTOILES

- **Samedi 2 septembre**

FORUM DES ASSOCIATIONS

- **Septembre/octobre**

COUPE DU MONDE DE RUGBY avec ANIM TAVEL

- **Samedi 16 et dimanche 17 septembre**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

- **Vendredi 13 octobre**

**SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
AU PROFIT D'OCTOBRE ROSE**

- **Dimanche 15 octobre**

TNT TRAIL avec JOG'IN NATURE

- **Mardi 31 octobre**

HALLOWEEN avec ANIM TAVEL

- **Vendredi 1er Décembre**

TÉLÉTHON avec ANIM TAVEL

- **Dimanche 10 décembre**

NOËL À TAVEL

*AVEC ANIM TAVEL, l'APE, l'ALSH de Tavel, le service
periscolaire/ technique & tous les lutins mobilises*